



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Circuit

www.ottiaq.org

ENTRE MÉMOIRE ET PRÉSENT

numéro



Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer

Des certificats pour aller plus loin.

COMMUNICATION

Communication appliquée
Français langue seconde pour non-francophones
Journalisme + Publicité + Rédaction + Relations publiques
Traduction I et II

ÉTUDES INDIVIDUALISÉES

GESTION

Gestion appliquée à la police et à la sécurité
Gestion des services de santé et des services sociaux
Relations industrielles

INFORMATIQUE – Modules

INTERVENTION

Coopération internationale + Criminologie + Droit
Écosanté – NOUVEAU + Intervention auprès des jeunes
Intervention en déficience intellectuelle
Petite enfance et famille + Toxicomanies
Violence, victimes et société

SANTÉ

Gérontologie + Santé communautaire
Santé et sécurité du travail + Santé mentale

514 343.6090 + 1 800 363.8876
www.fep.umontreal.ca

Université 
de Montréal



L'eau des collines



Michel Buttiens, trad. a.

Un jour, j'ai rendu visite à mon vieil ami Isaïa, dans son village des Abruzzes. Dès mon arrivée, sur la petite place de San Panfilo, j'ai fait l'erreur de goûter distraitement à l'eau de la fontaine qu'il m'offrait en guise de bienvenue au « centre du monde », comme il appelle malicieusement cet endroit. Tout à nos retrouvailles, à lui demander des nouvelles de sa femme, de son fils et de ses parents, je n'ai pas prononcé les mots qu'entre tous, il attendait : « qu'elle est savoureuse et rafraîchissante l'eau de tes collines, Isaïa ! ». Une ombre est passée dans son regard ; moment embarrassant face à un vieil ami. Car cette eau peut être précieuse en plein cœur de l'été, pour les visiteurs comme pour les gens du coin, comme en témoignent les récriminations des habitants de villages situés plus bas à flanc de colline... de montagne devrais-je dire ; j'ai pu le constater quelques jours plus tard en la gravissant ! Comme j'ai compris plus tard aussi à quel point Isaïa était attaché à ce village, à cette montagne et à ce que tous deux ont à offrir à ceux qui prennent la peine de les découvrir.

Depuis vingt-cinq ans et cent numéros maintenant, les membres de l'équipe de *Circuit* n'ont d'autre préoccupation que cela : vous offrir l'eau, cette ressource précieuse descendue des collines langagières, qu'ils recueillent minutieusement et bénévolement pour étancher votre soif professionnelle. Je ne voudrais pas répéter la même erreur que sur cette petite place de village des Abruzzes. Aussi, je tiens à remercier très sincèrement tous les membres, anciens et actuels, de l'équipe de rédaction de *Circuit* et à leur dire combien elle est rafraîchissante, savoureuse, nourricière et précieuse, l'eau de vos collines. Et qu'il est beau à voir votre attachement envers le magazine et nos professions.

Les prochaines rasades vous seront offertes gracieusement par Vicky Bernard et Eve Renaud (La santé mentale des traducteurs – dossier du numéro 101), Brigitte Charest et Didier Lafond (La traduction littéraire – dossier 102), Philippe Caignon et Solange Lapierre (Traduire pour les jeunes et les enfants – dossier 103). Les noms des responsables de la rasade suivante, les modes d'interprétation non conventionnels, ne sont pas encore déterminés.

À vous, lecteurs et lectrices, ne vous gênez pas pour vous abreuver et étancher votre soif professionnelle de l'eau précieuse qui vous est offerte.

Mes sources d'inspiration pour ce texte : le souvenir indélébile et douloureux de la fontaine de San Panfilo, bien sûr, mais aussi ces vers sans prétention mais mûrement réfléchis de Julos Beaucarne : « Je t'offre un verre d'eau glacée ; n'y goûte pas distraitement. Il est le fruit d'une pensée sans ornement. » ☺

- **Dossier** 5
 À l'occasion de son centième numéro, *Circuit* retrouve quelques-uns de ses pionniers et jette un regard sur l'évolution de nos professions au cours des vingt-cinq dernières années.
- **Sur le vif** 24
 Une première interprète en langue des signes du Québec est admise à l'OTTIAQ. Notes et contrenotes. Échappées sur le futur.
- **Des livres** 26
 La *pub de A à Z* ; la 3^e Journée québécoise des dictionnaires ; les nouveautés.
- **Des revues** 30
 La terminologie sur la sellette ; pour mieux connaître LogiTerm ; la langue : plus qu'un simple outil de communication.
- **Pages d'histoire** 31
 Réflexions sur F. R. Scott, traducteur d'Anne Hébert.
- **Curiosités** 33
 Le tour du monde en cent mots.
- **Des mots** 34
 Les incidences terminologiques de l'adoption des normes internationales d'information financière et d'audit pour le Canada.
- **Des techniques** 36
 La dictée : une méthode de travail dépassée ?
- **À titre professionnel** 38
 Les avantages d'être membre d'un ordre professionnel.

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec
Circuit

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 845-4411, Téléc. : 514 845-9903
Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : www.ottiaq.org

Vice-président, Communications — OTTIAQ
François Abraham

Direction
Michel Buttiens

Rédactrice en chef
Gloria Kearns

Rédaction
Yolande Amzallag, Vicky Bernard (*Secrétaire du comité*), Philippe Caignon (*Des mots*), Brigitte Charest (*Des revues*), Pierre Cloutier (*Pages d'histoire*), Marie-Pierre Héту (*Des techniques*), Anouk Jaccarini, Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapiere (*Des livres*), Barbara McClintock, Éric Poirier, Eve Renaud (*Sur le vif*)

Dossier
Michel Buttiens et Solange Lapiere

Ont collaboré à ce numéro
Annie Baillargeon, Georges Bastin, Claude Bédard, Marie-Hélène Cadieux, Anne-Marie De Vos, Robert Dubuc, Claude Faucher, Marc Giard, Paul A. Horguelin, François Gauthier, Margaret Jackson, Nada Kerpan, François Lavallée, Pierre Marchand, Ruxandra Mahalache, Anne-Marie Mesa, Marie-José Raymond, André Senécal, Sherry Simon

Direction artistique, éditique, prépresse et impression
Mardigrate

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.



Imprimé sur papier recyclé 30 % postconsommation (couverture) et 100 % postconsommation (pages intérieures), fabriqué avec des fibres désencrées sans chlore, à partir d'une énergie récupérée, le biogaz.

Publicité

Catherine Guillemette-Bédard, OTTIAQ
Tél. : 514 845-4411, poste 225 • Téléc. : 514 845-9903
Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur CD-Rom ou par courrier électronique.

Droits de reproduction

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec (reproduction papier).
Tél. : 514 288-1664 • 1 800 717-2022 licences@copibec.qc.ca
La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ
Dépôt légal - 3^e trimestre 2008
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit
Non-membres : 1 an, 40,26 \$; 2 ans, 74,77 \$. Étudiants inscrits à l'OTTIAQ : 28,76 \$. À l'extérieur du Canada : 1 an, 46,01 \$; 2 ans, 86,27 \$. Toutes les taxes sont comprises. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessus). Cartes de crédit American Express, MasterCard, Visa : www.ottiaq.org/publications/circuit_fr.php

Deux fois lauréat du Prix de la meilleure publication nationale en traduction de la Fédération internationale des traducteurs.

échos

Nous aimons vous lire. Écrivez-nous pour nous faire part de vos commentaires.

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 845-4411
Téléc. : 514 845-9903
Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : www.ottiaq.org

Profitez de la **MEILLEURE OFFRE*** pour vos assurances automobile et habitation



- Économie d'au moins 10% sur vos polices
- Primes garanties 24 mois

Protégez vos **ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES** et votre **ENTREPRISE**



- Que vous soyez travailleur autonome ou que votre entreprise ait pignon sur rue.

Bénéficiez aussi d'une **FOULE D'AVANTAGES** sur les protections suivantes :

- Assurances vie, accidents, invalidité
- Assurance médicaments
- Assurance voyage
- Assurances maladie, soins dentaires et frais généraux
- Assurance juridique

1 877 807-3756 www.dplm.com/ottiaq



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

* Certaines conditions s'appliquent.

DALE PARIZEAU LM
Cabinet de services financiers

Entre mémoire et présent

En cet été 2008, *Circuit* publie son centième numéro. En prévision de cette occasion, les membres de son comité de rédaction ont cherché réponse à deux questions. La première : quelles étaient les intentions des pionniers du magazine en créant *Circuit*? Et la deuxième : qu'est-ce qui a changé dans divers aspects de nos professions pendant la période d'un quart de siècle qui nous sépare désormais de la parution du premier numéro?

Dans la première partie de notre dossier, vous trouverez des éléments de réponse à la première question. Pierre Marchand s'est prêté au jeu de l'entrevue avec Nada Kerpan, une de ses complices dans la création de *Circuit*, et nous livre quelques-uns de ses souvenirs et espoirs de cette époque. Pour compléter cette partie du dossier, nous avons ajouté un bref rappel des événements qui ont mené à la publication d'un numéro pilote de la « revue professionnelle », puis au numéro deux, une fois le concept accepté, ainsi que quelques portraits d'artisans du magazine à ses tout premiers débuts ou un peu plus tard.

Pour la partie « présent » de notre dossier, nous avons fait appel à des observateurs internes et acteurs de notre profession depuis de nombreuses années. Robert Dubuc s'est prêté, lui, au jeu de la conversation avec notre collaboratrice Marie-Pierre Héту sous le regard de Brigitte Charest. Claude Bédard, André Senécal et Georges Bastin se sont penchés sur divers aspects de nos professions et ont tâché de voir comment celles-ci ont évolué ces dernières années. Notre collaboratrice Solange Lapierre a rencontré les deux anciens présidents de la FIT canadiens et collaborateurs réguliers de *Circuit* au fil des ans, Betty Cohen, qui a été directrice du magazine, et Jean-François Joly. Cela donne un article percutant et quelque peu inquiétant sur l'état de la profession de traducteur. Enfin, dans un clin d'œil à un ancêtre de *Circuit*, cinq traducteurs nous parlent de leurs « compagnons d'armes », version 2008. Un grand merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce dossier. Pour la plupart, c'était loin d'être une première collaboration.

Nous espérons que ce regard pas trop nostalgique sur le passé et ces constats sur l'époque actuelle sauront vous plaire. Chose certaine, la profession évolue, et rapidement. ☺



Michel Buttiens, trad. a.

Audace et passion

Propos recueillis
par Nadia Kerpan, trad. a. term. a.

Rencontre entre deux piliers de l'histoire de *Circuit*. Le père du magazine, Pierre Marchand, livre le secret des précieuses origines de la revue à Nada Kerpan, créatrice de la chronique *Sur le vif*.

Nada Kerpan : À 25 ans, éclatant d'assurance et de vitalité, plusieurs fois lauréat, mais un brin nostalgique, *Circuit* nous prie de rouvrir le passé. D'où, chez toi qui venais de *L'Antenne*, a surgi l'idée d'un magazine ?

Pierre Marchand : À la suite de la publication que nous avons faite d'un Cahier spécial du *Devoir* sur le marché de la langue et de la traduction. Il faut se remettre dans le contexte historique de la francisation des entreprises, de la *Charte de la langue française* qui avait créé un engouement pour ce qu'on appelait les industries de la langue. Et nous n'avions que l'imprimé à l'époque.

N. K. : Et la STQ comptait alors quelque 1500 membres, membres adhérents compris.

P. M. : L'idée première du magazine — une ambition très grande — comportait deux grands volets : les membres de la profession et les autres acteurs à l'extérieur. Parmi mes rêves les plus fous... distribuer *Circuit* chez les marchands de journaux. Parce qu'il y avait une effervescence économique autour de la traduction, de la terminologie, de la rédaction, j'estimais qu'il y avait probablement un marché à aller chercher. Ça n'a pas été exactement le cas. Mais on a au moins réussi, au fil des ans, à atteindre le premier objectif — celui de nous donner une vitrine professionnelle. Je le vois encore aujourd'hui avec, par exemple, le numéro sur la traduction en français aux États-Unis. Je dois avouer que, pendant la phase d'élaboration, j'ai eu à un moment donné la trouille. Je m'en suis même ouvert au Conseil de la STQ.

N. K. : Tu étais alors vice-président.

P. M. : Et toi, présidente. Ce n'était pas de la manipulation de Conseil. J'étais sincère. Et je me souviens que c'est toi, en particulier, qui as dit : « Non, non ! Il faut aller de l'avant. On présente le projet à l'Assemblée générale annuelle. » J'avais été rassuré.

N. K. : Te souviens-tu de quelque opposition au Conseil ou à l'Assemblée générale annuelle ?

P. M. : Au conseil, il y avait un enthousiasme certain. De l'Assemblée générale, j'ai retenu l'intérêt des membres pour le projet. Mais certains, tout en y souscrivant, s'inquiétaient d'éventuels gros coûts.

N. K. : En effet, on y est allé avec la ferme conviction que le projet était normal. Il n'y a pas eu d'erreur de jugement.

P. M. : La preuve, c'est que le magazine existe encore... Après 25 ans ! J'étais très conscient qu'il allait y avoir deux grandes périodes dans le développement de *Circuit* : la période initiale d'enthousiasme, d'invention, puis, la découverte du fait qu'il faudrait maintenir la publication année après année. Ce sont deux formes d'énergie totalement différentes. À mon avis, on a réussi à communiquer à la profession elle-même un sentiment de fierté. *Circuit* a trouvé sa place entre le bulletin



L'Antenne, chargé de l'information organisationnelle et fonctionnelle, et la revue universitaire *Meta*. *Circuit*, c'est un magazine qui observe la pratique quotidienne de la profession.

N. K. : C'est une obsession que la communication, chez toi. On pourrait aussi dire de toi que tu es... « sociolangagier ».

P. M. : J'avais la prétention de dire — et je le rappelais au comité de rédaction — que le concurrent de *Circuit* n'est pas *L'Antenne*, ni les autres publications d'ailleurs en matière de langue ou de traduction, mais *L'actualité*, *Time*, *Newsweek*. Pour moi, le lecteur de *Circuit* était quelqu'un qui entrait chez lui avec son courrier et qui avait le choix entre lire l'un de ces magazines... ou le nôtre. Dès le début, figurait sur la couverture la mission de la publication : « Magazine d'information sur la langue et la communication ». Cela avait été un choix bien étudié. Elle a changé depuis, mais c'est aussi bon aujourd'hui : « Le magazine d'information des langagiers ». Ça confirme qu'on n'a pas pu réaliser le volet extérieur, c'est-à-dire intéresser un vaste public. Et c'est tout à fait normal puisque notre domaine est spécialisé.

N. K. : La mention n'a changé qu'au printemps 2005.

P. M. : À l'époque, le mot « traduction » n'était pas dans l'énoncé de mission, mais bien « langue et communication ». On avait fait exprès — c'était assez audacieux.

N. K. : La rédaction comptait et compte énormément pour toi.

P. M. : Oui, parallèlement, je songeais, à l'époque, à la création d'une Section de rédacteurs, qui a vécu et disparu, emportée par la reconnaissance professionnelle. Mon rêve, c'était de fédérer tout ce qu'il y avait de professions langagières.

N. K. : Le terme « langagier » est de toi, si je ne me trompe. Un terme juste. On ne pouvait, en effet, s'appeler « linguistes ». Il fallait une désignation englobante et elle s'est vite répandue.

P. M. : Je n'ai pas le souvenir de l'avoir créée. Mais je sais que j'en avais contre l'expression « services linguistiques »... C'est pour ça que j'ai aussi mis le mot « communication » dans l'énoncé de mission.

À la STQ, mon dada, avant d'être président, c'était la communication. J'ai toujours eu cette préoccupation. On utilise le matériau langagier, mais c'est pour parvenir à un but. Il y a une raison pour laquelle on nous demande de traduire : il s'agit de communiquer quelque chose.



'AVAIS LA PRÉTENTION
DE DIRE QUE LE CONCURRENT
DE *CIRCUIT* N'EST PAS
L'ANTENNE, NI LES AUTRES
PUBLICATIONS D'AILLEURS EN
MATIÈRE DE LANGUE OU DE
TRADUCTION, MAIS L'ACTUALITÉ,
TIME, *NEWSWEEK*.

N. K. : D'où vient cet immense attachement à la communication ? De divers emplois de rédacteur ou de traducteur ? De tes études ?

P. M. : Même avant mon emploi à Hydro-Québec, à la Banque Canadienne Nationale et à la Banque de Nouvelle-Écosse, j'y pensais. Mon intérêt pour la traduction est apparu pendant mes études littéraires, où j'ai eu à critiquer une traduction anglaise du *Tombeau des rois* d'Anne Hébert.

N. K. : Et *Circuit* en est un aboutissement. Mais où a été acquise la technique ?

P. M. : Sur le tas. Par essais et erreurs.

N. K. : Je me souviens d'une très longue recherche de titre pour la revue. C'est toi qui, en définitive, as choisi le nom de *Circuit*. Pourquoi une appellation plutôt austère ?

P. M. : À cause de mes études en linguistique. Chez le linguiste Saussure, il y a tout le concept du « circuit de la parole ».

N. K. : Et cela fait un mot facile pour le traitement graphique.

P. M. : *Circuit* a suivi la mode graphique. On relevait à peine de la typographie suisse, très froide. À l'époque, on faisait industriel ; on était *hard*. C'était le reflet de notre temps. Maintenant, c'est *soft*, avec une prédilection pour les caractères italiques, par exemple. Il ne faut pas oublier que *Circuit* a paru au moment où on était dans la glorification du modernisme. On voyait apparaître les machines, le traitement de texte. Aujourd'hui, on a intégré tous ces éléments et on cherche autre chose comme valeurs.

N. K. : *Circuit* est très moderne et design.

P. M. : Il est même postmoderne. C'est-à-dire qu'il n'est plus *hard*. Il est devenu plus tourné vers l'humain. Il correspond aussi à la personnalité des gens qui sont là.

J'y reconnais son directeur, Michel Buttiens. La mise en pages est considérablement améliorée. Le numéro sur la traduction en français aux États-Unis est absolument fabuleux. Ce produit donne tout ce qu'il peut donner en termes de contenu. Quant au positionnement, on constate qu'on ne pouvait pas déborder le cadre professionnel. C'est là le réalisme de mes 60 ans. Le rêve de mes 30 ans, c'était autre chose. Je rends ici hommage à toutes les personnes qui y ont contribué. Des enthousiastes comme Josée Ouellet Simard et Johanne Dufour, Paul Horguelin, Solange Lapierre, les responsables de dossiers et tant d'autres. Josée était la fiabilité incarnée ; elle me sécurisait beaucoup. Johanne représentait tout le volet de réflexion sur la rédaction. Nous avons formé un inoubliable trio. Je me souviens d'un numéro que Johanne avait piloté et qui avait été conçu entièrement par ordinateur. C'était, je crois, le premier du genre au Canada et au Québec. Il faut se rappeler qu'à l'époque on imprimait nos textes sur papier pour ensuite les faire photocomposer !

N. K. : Les Anglophones n'étaient pas nombreux, mais certains étaient bien en vue et précieux dans l'action STQ — Mary Plaiçe, Mary Coppin, par exemple. Étaient-ils satisfaits de *Circuit* ? Par ailleurs, on a eu des collaborateurs anglophones, Betty Howell, Jane Brierley, Mary Plaiçe, Patricia Claxton...

P. M. : On a même fait un numéro spécial sur les Anglophones de Montréal, le n° 2. Les Anglophones de la profession ne se sont pas tellement reconnus. Il me semble, de mémoire, qu'on avait mis en évidence l'exception et non la situation plus générale.

N. K. : Combien de temps as-tu dirigé la revue ?

P. M. : J'y ai fait deux périodes : deux ans de mise en place, deux ans à la direction et de nouveau de 1988 à 1992. J'ai pris beaucoup de recul par rapport à la profession. J'ai quitté la STQ juste avant qu'elle devienne l'OTTIAQ. Je croyais plus en une société de langagiers qui aurait réuni toutes ces professions, et que j'avais commencé à réaliser avec la section des rédacteurs, qu'à un ordre professionnel. Je croyais plus à la reconnaissance de fait qu'à la reconnaissance officielle. C'était mon opinion ; c'est resté mon opinion.

N. K. : Et qui t'a succédé ?

P. M. : Michel Buttiens. Michel, c'est la continuité ; il ne lâche pas. C'est 20 ans de bénévolat. Je trouve cela admirable.

N. K. : Oui, la continuité, le talent et le professionnalisme. Et qu'en est-il maintenant de toi, manifestement satisfait de ta créature, *Circuit* ?

P. M. : Je rédige beaucoup, mais je m'ennuie énormément de la traduction. Traduire est tellement agréable. C'est un jeu de création basé sur le défi posé par la contrainte d'une langue étrangère. Ce n'est pas elle qui va gagner ! ☺



Genèse de Circuit

Avril 1981 : réunion sur les périodiques d'information professionnelle de la STQ : Pierre Marchand et Paul Horguelin sont chargés de promouvoir l'idée d'une revue professionnelle et d'un numéro pilote.

Septembre à décembre 1981 : réunions du Comité d'étude sur la publication d'une revue professionnelle, constitué de Louise Brunette, Mary Coppin, Robert Dubuc, Johanne Dufour, Paul Horguelin, Nada Kerpan, Pierre Marchand, Paul Morisset, Josée Ouellet Simard et Claire Pelletier. Établissement des bases de la revue professionnelle et création d'un comité de rédaction.

Mars 1982 : dépôt du rapport du Comité de la revue professionnelle au Conseil d'administration de la STQ.

Juin 1982 : réunis en assemblée générale, les membres de la STQ donnent au Comité le mandat de produire un numéro pilote de leur revue professionnelle.

Mai 1983 : publication du numéro pilote de la revue.

Juin 1983 : accueil favorable des membres de l'assemblée générale de la STQ au projet pilote.

9 novembre 1983 : lancement officiel de *Circuit* à la suite de la publication d'un deuxième numéro de la revue. L'équipe de rédaction est constituée de Johanne Dufour, Pierre Marchand, Josée Ouellet Simard et Minh Truong. Les responsables des chroniques sont Claude Bédard (Des mots), Agnès Guitard (Des techniques), Paul Horguelin (Des revues) et Nada Kerpan (Sur le vif). Il y a aussi deux correspondants : Jean Delisle en Outaouais et Marie-Claire Lemaire à Québec. ☞

M. B.



L'OTTIAQ est fier de souligner le 100^e numéro de Circuit!

Depuis maintenant 25 ans, *Circuit* informe les langagiers et langagières sur les grands enjeux auxquels ils font face.

Sans le travail colossal de son équipe de bénévoles, *Circuit* ne serait pas devenu ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un magazine de très haute qualité, reconnu internationalement. Hommage tout particulier à Michel Buttiens, directeur de *Circuit*, qui a su en assurer le leadership avec intelligence.

Les 100 numéros de *Circuit* assurent ainsi le rayonnement de l'OTTIAQ et celui des trois professions!

Merci et bravo à toute l'équipe!



Johanne Dufour : Inventer un magazine

Bien connue comme grande marcheuse devant l'Éternel, et son saint Jacques de Compostelle, Johanne Dufour fait elle aussi partie des fiers pionniers de *Circuit*. Elle rappelle que le premier numéro fut « monté », à l'aide de ciseaux et de colle, avec Pierre Marchand, sur sa table de cuisine. Époque antédiluvienne ! D'ailleurs, ce qui la frappe, c'est la simultanéité du bouleversement technologique, dans sa vie de traductrice comme dans celle du magazine. Selon ses propres termes, à ses débuts, à Bell Canada, elle tapotait sur une machine à écrire tout à fait manuelle et « regardait sécher le Snow-Pake », l'ancêtre du Liquid Paper. C'est là qu'elle rencontre une autre pionnière de *Circuit*, Nada Kerpan, notre « mèmémologue », qui créera la chronique Sur le vif !

À titre de responsable des publications à la STQ, dont *L'Antenne*, Johanne participe au groupe de réflexion qui mènera à la création de *Circuit*, dont elle sera deux ans directrice en chef, après avoir participé à la direction du magazine pendant quatre ans. Le formidable trio composé de Johanne Dufour, Pierre Marchand et Josée Ouellet Simard mettra *Circuit* sur les rails, avec la superbe équipe dont elle se souvient avec chaleur. C'est

une époque charnière et la toute nouvelle technologie, qui offre disquettes et films, sera adoptée par *Circuit* au bout de quelques numéros. Au départ, personne n'avait encore l'expérience de la production d'un magazine. C'est donc avec l'aide de professionnels, dont la graphiste Lise Gascon, et plus tard avec l'équipe de Mardigrade, dont le duo formé d'André Boulanger et de Louis Desjardins se penche encore sur nos articles, que *Circuit* va évoluer, sans oublier Gloria Kearns, qui prendra la rédaction en chef en 1992. Cette belle expérience, que Johanne menait avec une grande maîtrise et un vif plaisir, la conduira à la direction du magazine bi-hebdomadaire d'Hydro-Québec. Puis, les hasards de la profession la ramèneront, à la fin des années 1990, à ses premières amours, chez Versacom, et toujours dans les petits papiers de Bell !

À présent, après 10 ans de théâtre, rêve d'adolescente réalisé avec ferveur, Johanne se lance dans le chant choral et apprend à faire chanter la gaita, la cornemuse galicienne qui l'a charmée au fil de ses voyages en terre compostélane. Et elle songe aussi à participer à une opérette ! Qui osera dire que les traducteurs sont de mornes gens ? ☺

par Solange Lapierre

Solange Lapierre, rédactrice et traductrice scientifique, pionnière et collaboratrice assidue de *Circuit*

Voilà bientôt 25 ans qu'elle collabore à *Circuit* et qu'elle s'engage chaque trimestre à publier une chronique, à préparer un dossier, à réaliser une entrevue ou à rédiger une capsule. En compagnie des pionniers du magazine, dont elle fait partie, elle publie dès le deuxième numéro, en septembre 1983, un article (toujours d'actualité) sur la perluète, ses origines historiques et étymologiques ainsi que sur ses différentes appellations. Au numéro suivant, elle inaugure la chronique Curiosités. Elle exercera plus tard, avec Marie-Hélène Gauthier, puis, seule, les fonctions de coordonnatrice, qui deviendront encore plus tard celles de la

rédactrice en chef, poste aujourd'hui occupé par Gloria Kearns. Elle dirige aussi depuis des lustres la chronique Des livres. Et c'est sans compter les dossiers qu'elle accepte volontiers de piloter seule ou en équipe, on peut l'imaginer, pour son propre plaisir.

Je ne peux nous souhaiter à tous, collègues et lecteurs de *Circuit*, qu'une seule chose, que le plaisir de Solange Lapierre se poursuive encore longtemps pour qu'elle continue, avec toute la passion qu'on lui connaît et qu'elle sait si bien transmettre, de nous présenter ses découvertes et ses réflexions livresques et personnifiées sur la langue, les mots et la traduction. ☺

par Éric Poirier, trad. a.



par **Éric Poirier**, trad. a.

Paul Horguelin

Un des pionniers de *Circuit*, Paul Horguelin, traducteur praticien et professeur éminent, collabore au magazine dès la publication de son premier numéro, en 1983. En poste au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal, il enseigne notamment la révision, discipline à laquelle il sera le premier à consacrer un cours inscrit dans un programme universitaire. Il a d'ailleurs publié un manuel pédagogique marquant dans ce domaine, *Pratique de la révision*, qui en est à sa 3^e édition, et il est coauteur d'un autre classique, *Le français, langue des affaires*, qui jouera un rôle prépondérant au Québec dans l'essor essentiel d'un français des affaires idiomatique et de qualité. Ses convictions à l'égard d'une pratique exemplaire de la traduction (et de la révision) et sa défense, et illustration de la reconnaissance et du rayon-



nement de la profession, couronnés par un prix du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada en 2002, organisme qu'il a d'abord contribué à mettre sur pied puis qu'il préside de 1972 à 1975, s'incarnent aussi dans d'autres ouvrages comme *Anthologie de la manière de traduire, Traducteurs français des XVI^e et XVII^e siècles* ainsi que *Structure et style*, qu'il a publiés chez Linguatex, maison d'édition dont il a (aussi!) dirigé la fondation. À *Circuit*, il crée la chronique *Des revues*, qu'il mènera de main de maître, puis il devient conseiller auprès du comité de rédaction jusqu'au début des années 1990. M. Horguelin nous présente un survol historique des périodiques spécialisés en traduction qui ont précédé la publication de *Circuit*, et qui ont eu une influence sur ses grandes orientations.

Nos prédécesseurs

par **Paul A. Horguelin**

L'une des premières réalisations de toute association professionnelle est la publication d'un organe d'information. Simple bulletin ou revue de prestige, son objectif est de tenir les membres au courant des activités qui leur sont proposées et de l'évolution de la profession. Il aurait été paradoxal que les traducteurs, agents de communication, fassent exception. C'est ainsi que la doyenne des associations québécoises — la Société des traducteurs de Montréal (STM), fondée en 1940 — fit paraître, dès sa fondation, *Le Traducteur/The Translator*, revue qui avait comme particularité de présenter les articles en version bilingue juxtaposée. Lui succéda, en 1946, *L'Argus*, qui publiait le compte rendu des activités de la Société ainsi que des articles sur la langue et la traduction. En 1965, la STM deviendra la STQ (Société des traducteurs du Québec). Nous la retrouverons plus loin.

En octobre 1955 paraît le *Journal des traducteurs/Translators' Journal*, organe de l'Association canadienne des traducteurs diplômés. Dès janvier 1957, ce périodique trimestriel change de format, de présentation... et de directeur. C'est Jean-Paul Vinay, directeur de la Section de linguistique à l'Université de Montréal, qui prend la barre, annonçant dès le départ que le *Journal* est un « organe d'information et de recherche dans le domaine de la traduction et de l'interprétation ». Progressivement, la publication abandonne son caractère professionnel pour devenir une revue universitaire : en 1966, elle prend le nom de *Meta* et sera dorénavant publiée par les Presses de

l'Université de Montréal. Et en 1980, devenue une revue subventionnée, *Meta* doit réduire son contenu « vie professionnelle » au profit de la théorie et de la recherche. Cette contrainte entraîne la démission des représentants de la profession, MM. Robert Dubuc, secrétaire général depuis 15 ans, et Pierre Marchand.

Entre-temps, deux nouvelles associations professionnelles ont vu le jour : la Corporation des traducteurs professionnels du Québec, qui regroupe des traducteurs en exercice et des propriétaires de cabinets de traduction. Elle se fera connaître par une émission radiophonique mais ne publiera pas de bulletin ou revue. Par contre, la Société des diplômés de l'Institut de traduction (SDIT) commence en 1962 la publication d'un bulletin trimestriel, *Entre-nous SoiDIT* : on y trouve principalement le compte rendu des séances d'étude et quelques lexiques bilingues. Le Cercle des traducteurs, qui succédera à la SDIT, publiera un bulletin comparable à *Entre-nous*.

L'année 1968 est une des grandes dates de l'histoire de la traduction au Québec. Elle est marquée par la fusion des trois organismes professionnels, le Cercle et la Corpo s'étant dissous pour adhérer en bloc à la STQ, réalisant ainsi l'union de la profession. Dès le renouvellement du conseil d'administration, en 1969, la nouvelle STQ lance un bulletin mensuel d'information, *L'Antenne S.T.Q.* Il sera suivi, en 1972, d'un bulletin terminologique, *Le Furet*. Et l'année 1983 verra la glorieuse naissance de *Circuit*! ☺



Mon ami Michel

Michel Buttiens est avant tout le roi des chics types, un grand-père attendri, un père heureux, un époux dévoué, un ami fidèle, un gars qui aime le monde et, à coup sûr, un professionnel de très haut calibre. Je le vois rougir d'ici... mais tout ça est vrai, Michel.

Je connais Michel Buttiens depuis plus de 20 ans. C'était l'époque où nous travaillions ensemble dans un grand cabinet de Montréal. Discret, sérieux, l'air parfois sévère, il inspirait le respect et même un peu de crainte aux jeunes traducteurs qu'il révisait avec rigueur. Quand, pour remporter un appel d'offres, le cabinet avait un test de traduction difficile à passer, c'était presque toujours à Michel qu'on le confiait. Peu importe la nature du texte, il s'en sortait avec brio et, le plus souvent, nous décrochions le contrat.

Au fil des rencontres sociales qui ont précédé et suivi la vente du cabinet, ma compagne et moi avons graduellement découvert Michel et sa femme. Et le personnage discret s'est révélé hyper-attachant, cultivé, intéressé par des foules de choses, drôle et chaleureux. Nous nous sommes rapprochés, et avons commencé à nous fréquenter plus assidûment. Nous avons découvert en Michel et sa douce Bernadette un couple très actif. Lui était membre d'une chorale, de l'OTTIAQ, de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada collaborateur à *Circuit*, puis directeur de la revue; Bernadette, elle, peaufinait ses connaissances d'orthophoniste au Québec et en Europe, si bien, qu'elle est devenue une référence pour les générations montantes des membres de sa profession. Et tout cela en menant une vie sociale plutôt active tant à Montréal qu'à leur chalet dans les Laurentides.

Depuis leurs épousailles en Belgique, en 1974, et leur installation dans la Belle province tout de suite après, Bernadette et Michel ont tout fait pour prendre racine et s'intégrer à la vie du Québec dont ils sont tombés amoureux dès qu'ils y ont posé le pied... même que Michel a été marguillier, c'est tout dire! Cela n'explique pas, toutefois, comment il a pu développer un si grand engouement pour Louis Riel, Winnipeg et le Manitoba...



PHOTO: FRANÇOIS GAUTHIER

Quand, en 1992, si j'ai bonne mémoire, nos deux compères nous ont invités à gravir avec toute une bande d'amis les « quelques kilomètres » de la Montagne noire, nous avons compris pourquoi, dès leur arrivée, ils se sont d'abord créés des amitiés par le biais du scoutisme. Ils avaient trouvé le moyen de faire d'une pierre deux coups :

découvrir le pays et ses habitants tout en gardant la forme!

Michel et Bernadette ont un fils, le sympathique Vincent qui, avec sa compagne Nancy, ont fait des grands-parents fiers et heureux. Non, je n'y étais pas, mais quand Michel a pris la petite Clara dans ses bras pour la première fois, je suis certain que ses yeux roulaient dans l'eau. C'est Michel ça.

Farniente ne semble pas appartenir au vocabulaire de Michel. Il lui faut toujours du travail en avance. Et il ne se contente pas de traduire lui-même. Depuis des années, il a permis à de nombreux débutants en traduction de faire leurs premières armes avec lui. Avouons qu'il serait difficile de rêver d'un meilleur sort pour un jeune diplômé. Et puis, comme il a le goût des beaux textes et des beaux défis, sans doute pour garder bien vive sa magnifique plume, il a toujours la traduction d'une œuvre à caractère littéraire en marche. C'est d'ailleurs comme ça qu'il a remporté le prix de traduction du Conseil des arts du Canada, en 1984, et qu'il a été tour à tour secrétaire, trésorier, co-président et vice-président de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada.

Circuit a connu en lui un capitaine au long cours. Depuis qu'il est à la barre de la publication, il a su exercer tout en douceur son sens aigu des responsabilités et il a continué de produire avec son équipe dévouée ce qui est sûrement devenu la revue de traduction la plus respectée du monde, puisqu'il l'a même menée vers son deuxième prix de « meilleure revue nationale sur la traduction » décerné par la Fédération internationale des traducteurs.

Michel, pour moi, tu es un « honnête homme » dans tous les sens du mot honnête. Longue vie, mon ami, et profite au maximum de « l'art d'être grand-père »! ☺

par François Gauthier, trad. a.



Rencontre terminologique

○

« Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins¹ » : voilà le conseil que Robert Dubuc, pionnier de la terminologie, donne à ses « héritiers ».

Propos recueillis par
Brigitte Charest, trad. a.



Pour ce numéro charnière, *Circuit* a voulu se pencher à la fois sur le passé et sur l'avenir. Quoi de mieux, pour ce faire que de réunir Robert Dubuc, term. a., trad. a., père de la terminologie au Québec, et Marie-Pierre Héту, term. a., collaboratrice assidue de la revue et digne représentante d'une relève prometteuse, déjà bien équipée pour porter le flambeau. Ensemble, ils dressent un tableau de la terminologie d'hier à aujourd'hui et échangent leur vision de l'avenir².

Circuit : Nous sommes impatients de voir si ces deux générations de terminologues sont sur la même longueur d'onde et d'en apprendre davantage sur les débuts de la terminologie.

Robert Dubuc : Le grand évènement de ma vie terminologique a été mon engagement au projet de banque de terminologie de l'Université de Montréal. J'y suis arrivé avec un bagage empirique de notions plus ou moins confuses et plus ou moins précises sur l'élaboration de données terminologiques, mais c'est à peine si on utilisait le terme à ce moment-là. On en parlait un peu à l'ONU ; il y avait un centre de terminologie au Secrétariat d'État à Ottawa, où Pierre Daviau avait constitué un petit bureau de terminologie vers la fin des années cinquante et le début des années soixante.

Marie-Pierre Héту : C'était l'époque des fiches papier.

R. D. : Oui. J'ai fait aussi un peu de terminologie, sans le savoir, à Radio-Canada. Il s'agissait surtout de trouver des termes français techniques pour la radio, la télévision, etc. C'est alors que Marcel Paré, qui avait été engagé comme pilote du projet de banque de terminologie de l'Université de Montréal m'a invité à y prendre part.

M.-P. H. : Et cette banque de terminologie est devenue Termium.

R. D. : Oui. C'est à partir de ce moment-là qu'on a commencé à réfléchir sur les méthodes de travail, les données et les conditions de validité de la fiche terminologique et ainsi de suite. Tout se faisait de manière artisanale avec les moyens du bord. L'informatique n'était alors qu'un simple outil de consignation de données qui n'aidait pas du tout au travail terminologique ; on essayait d'aller cueillir l'information là où on pensait pouvoir la trouver. J'ai participé au projet pendant environ cinq ans et me suis surtout occupé du perfectionnement de la méthodologie de base, de la validation des données, etc. Deux choses ont été primordiales dans tout ce cheminement : premièrement, la validation des méthodes de travail et des données, et deuxièmement, la diffusion de la terminologie et l'intercommunication des centres, etc. Un tournant décisif s'est amorcé vers 1985 quand l'informatique a commencé à infiltrer les milieux de travail.

Survivre à la haute vitesse

C. : Que pensent nos deux terminologues de notre siècle de « prêt-à-porter » ? La terminologie étant une discipline de rigueur et de réflexion en profondeur, comment peut-elle s'intégrer ou survivre à la haute vitesse extrême qui caractérise notre époque ?

M.-P. H. : Je crois que si l'informatique est entrée dans les méthodes de travail du terminologue, le travail en tant que tel demeure essentiellement le même, seuls les moyens ont changé.



R. D. : L'informatique nous inonde d'une documentation surabondante qui arrive tout bonnement, sans qu'on ait à chercher longtemps — ça, c'est une erreur — ça pourrait être une source de confusion plutôt qu'une source de diffusion de la terminologie. Le milieu de travail que j'ai connu n'était pas compressé. Nous travaillions au gré de notre inspiration lente et tout allait bien, mais si je regarde aujourd'hui, c'est autre chose ! Le rythme et la respiration sont drôlement accélérés.

M.-P. H. : La plupart du temps, le traducteur, entraîné dans le tourbillon des échéances serrées, n'est pas tenté de pousser la recherche au-delà du contenu des mémoires de traduction fournies par le client ni de discuter avec ce dernier, qui, soit dit en passant, se montre rarement réceptif aux changements terminologiques.

R. D. : Et l'un des périls de cette évolution, c'est justement de négliger les principes de validation des sources documentaires, la correspondance des unités terminologiques et ainsi de suite. Ce n'est pas parce que nous avons une source qu'il faut s'y fier. Cette source doit être évaluée. La validation par la fréquence présente également un problème, car elle n'est pas un critère absolu. Si 10 000 personnes ont tort, elles n'ont pas raison parce qu'elles sont 10 000.

M.-P. H. : D'où l'importance d'exercer son jugement. Il faut démêler l'écheveau. Tout compte fait, cela augmente peut-être notre travail.

R. D. : Malgré tout, la productivité est accrue, mais si je regarde ce qui se fait en recherche terminologique, l'accent est davantage mis sur le dépouillement de textes que sur le dépouillement de bons textes. J'ai l'impression qu'on privilégie toujours la quantité aux dépens de la qualité — cela me paraît dangereux. Il y a toujours une tentation de la part du client et du terminologue lui-même de croire que la machine fera le travail et qu'il y aura des résultats.

M.-P. H. : À mon avis, la communauté des terminologues devrait avoir un débat de fond sur les sources, leur validité, leur utilisation. Par exemple sur les sources Internet. Ça commence un peu. Il y a eu un atelier au dernier congrès de l'OTTIAQ sur le sujet, mais nous avons du retard, car nous utilisons Internet depuis longtemps. Ce ne sont pas non plus les seuls débats que nous devrions avoir.

R. D. : Une autre chose que l'informatique ne peut pas apporter, c'est le travail des spécialistes du domaine. On peut bien sûr consulter des textes spécialisés, mais quand il s'agit de domaines très pointus on ne peut pas faire de terminologie sans un spécialiste qui nous éclaire sur la portée des termes.

M.-P. H. : Quelle place la terminologie occupe-t-elle maintenant par rapport à avant ?

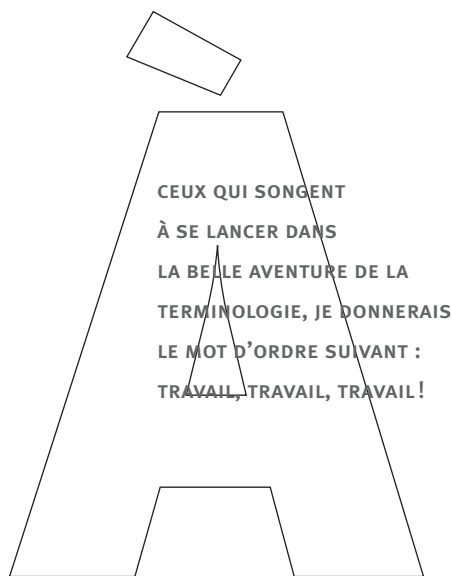
R. D. : Difficile à dire, je n'ai plus beaucoup de contacts avec le milieu. La seule chose que je constate, c'est qu'il y a toujours des passionnés de terminologie et qu'on risque d'être submergé par l'idée de rendement à tout prix dans un aspect purement quantitatif. On ne peut pas travailler en terminologie juste avec la quantité — c'est suicidaire — si on opte pour la quantité, on n'aura plus de terminologues.

M.-P. H. : La qualité devrait primer avant tout.

R. D. : Et cette qualité-là est la clé de l'efficacité de la communication. Si on emploie n'importe quel terme pour dire n'importe quoi, on ne se comprendra plus. Camus a dit que mal nommer les choses, c'était ajouter aux malheurs du monde. Je me dis que la mission de la terminologie est d'éviter « d'ajouter aux malheurs du monde ». Il y a une exigence de vérité, de rigueur, d'honnêteté et ça, je pense que dans la communication, c'est un élément essentiel d'efficacité.

M.-P. H. : Par ailleurs, comment suffire à la demande ? Que ce soit le GDT, Termium ou autre chose, on ne trouve pas toujours ce qu'on veut.

R. D. : Les bases et les banques de terminologie ne pourront jamais répondre à toutes les demandes, c'est là que le terminologue individuel a son rôle. Il y a toujours des problèmes qui se posent parce que la société évolue et il n'y a pas d'évolution sans incidence sur le vocabulaire et le vocabulaire nous entraîne à la terminologie et ainsi de suite.



C. : Quel serait donc l'avenir de la terminologie ?

R. D. : J'ai l'impression que c'est dans les universités que la terminologie se développe. Il faut aussi des débouchés sur le marché du travail. Les besoins sont là, mais ils sont coûteux à court terme et on n'en voit pas la valeur à long terme. De plus, la recherche qui se fait est surtout théorique.

M.-P. H. : Nous avons besoin d'outils dans notre pratique, des outils qu'on ne trouve pas toujours sur le marché.

R. D. : Parce qu'il s'agit d'un marché très réduit. Il va demeurer artisanal, sur mesure, pendant encore longtemps. La meilleure solution serait un rapprochement entre les universités et les praticiens. Il ne s'agit pas de ramener l'université au milieu du travail, mais si on veut faire une recherche qui puisse être féconde, les praticiens doivent se trouver quelque part dans le processus d'élaboration, un peu comme le recours aux spécialistes dont nous avons parlé plus tôt.

C. : Quelle peut bien être l'impression générale de M. Dubuc sur la terminologie et quel conseil donne-t-il à ceux qui veulent ensemençer les sillons qu'il a creusés ?

R. D. : La terminologie m'a apporté la capacité de distinguer les notions et les différents sens qu'une notion peut comporter. Je pense qu'il s'agit là d'un rouage essentiel de la réflexion sur le langage. À ceux qui songent à se lancer dans la belle aventure de la terminologie, je donnerais le mot d'ordre suivant : travail, travail, travail ! Je n'ai jamais vu de bons terminologues paresseux ni de bons terminologues qui ne prenaient pas plaisir à leur travail. La notion de plaisir est essentielle à l'effort et c'est elle qui le rend fécond. ☺

1. « Dans sa fable Le Laboureur et ses enfants, le fabuliste fait dire au laboureur mourant, entouré de ses enfants : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins. » Ici le mot fonds est bien associé à l'idée de biens, de valeurs, le travail étant la valeur la plus sûre. » Extrait de la chronique « Au plaisir des mots » de Robert Dubuc, parue le 15 juillet 2007 dans le site http://home.ican.net/~lingua/fr/chroniques/chron2_010.

2. L'idée de cette formule nous est venue à l'écoute de L'autre midi à la table d'à côté, émission diffusée à la Première chaîne de Radio-Canada.



○
Si, de tout temps, la profession de traducteur a permis d'effacer les frontières, à présent, elle les bouscule, car l'omniprésent phénomène de mondialisation l'atteint de plein fouet. Au cours de leur mandat à la présidence de la FIT (Fédération internationale des traducteurs), Betty Cohen et Jean-François Joly ont pu comparer le statut et l'image du traducteur d'ici à ceux d'autres pays. Ils ont bien voulu nous parler de l'évolution de la profession dans leurs domaines respectifs et des conditions de travail en général.



Une profession qui bouscule les frontières

Dans les années 1990, Betty Cohen, auteure du *Lexique des cooccurents, Bourse – conjoncture*, directrice quelques années de *Circuit*, aujourd'hui associée déléguée dans le cabinet international Pricewaterhouse Coopers, a participé au réseau irremplaçable de la FIT, tout comme l'avait fait, avant elle, Jean-François Joly, qui a été directeur des services linguistiques de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, puis de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et premier titulaire du titre de Compagnon de l'OCAQ, et aussi l'un des auteurs du Ménard, le très marquant *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*.

Langue financière et comptable : évolution inversée

Pendant une génération, à partir des années 1970, beaucoup de travail a été réalisé ici pour désangliciser la langue financière et comptable. On est allé puiser dans les usages français et belges pour compléter la créativité lexicale locale et on a ainsi établi une terminologie française efficace pour exprimer les concepts comptables et financiers d'inspiration anglo-saxonne qui constituaient, et constituent encore, l'environnement des francophones du Canada. « À présent, on assiste à un phénomène inverse en français européen : avec l'internationalisation des domaines économique, financier et comptable, la terminologie anglaise réapparaît en force. La mondialisation pèse très lourd dans les échanges, remarque Jean-François Joly. »

Alors a surgi un problème : les Français adoptent soit les termes américains tels quels, en partie par snobisme, soit des calques de l'anglais. Car on s'est retrouvé avec des concepts distincts portant la même étiquette : par exemple, les terminologues québécois ont longtemps lutté pour remplacer le terme *fonds mutuel*, considéré comme un calque, par *fonds commun de placement*. Aujourd'hui, les *mutual funds* ont traversé l'Atlantique et ont été rebaptisés *fonds mutuels* en France, car il désignent une réalité différente de celle du fonds commun de placement français. « Les termes ne recouvrent jamais tout à fait la même réalité juridique », selon Betty Cohen, ce qui pousse les Français à recourir au terme anglais.

Standardisation des normes

La mondialisation s'exprime notamment par la convergence des normes régissant la comptabilité et l'information financière. Les normes comptables internationales établies par l'IASB (International Accounting Standards Board) sont déjà adoptées par plus de cent pays, dont ceux de l'Union Européenne. Elles entreront en vigueur au

Canada en 2011. Cette convergence se fait fondamentalement vers la pensée comptable anglo-saxonne. « La comptabilité internationale est anglo-américaine, elle prend le dessus ; la domination de l'anglais est avérée, constate Jean-François Joly. Or, les normes britanniques, canadiennes, américaines, néo-zélandaises sont les principales sources des normes mondiales. Les comptables francophones européens sont donc forcés, comme les Québécois par le passé, d'approprier des concepts nés dans une autre langue. Prenons l'exemple de *fair value*, traduit par *juste valeur* : Le concept n'existe pas dans la tradition juridique française, mais il faut y mettre un mot et donc mener une démarche terminologique ».

« Dans ce contexte, la traduction pèse lourd sur la formation de l'usage du français européen. Le vocabulaire anglais est imposé par l'IASB et, dans plusieurs langues, il a pris le contrôle », poursuit Jean-François Joly. Et Betty Cohen de renchérir : « Les normes d'audit existent encore dans chaque pays, mais la standardisation est forte. Pensons au cas de *reporting* : au Québec, on utilise le terme *information financière*, parlant de toute l'information comptable devant être publiée par une société. Mais, à présent, les textes français choisissent plutôt *reporting*... Il faut reconnaître que les mots anglais et les calques correspondent souvent à un besoin réel. Soit il s'agit d'un besoin nouveau, auquel cas on réfléchit à une solution, soit encore il n'existe pas d'équivalent direct. Par manque de temps, on va au plus vite. Il faut dire que, dans les organisations financières, on est très occupé. Risque de babélisme ? Peut-être, mais tout n'est pas perdu : Internet aidant, l'osmose du vocabulaire se réalise. »

Le cas d'Enron et des subprimes

Illustration de l'instantanéité des besoins pour de nouveaux termes, les cas d'Enron et des *subprimes*. Jean-François Joly : « Les médias d'ici se sont contentés de reprendre les textes de l'Agence France-Presse sur l'affaire Enron. De ce fait, *audit*, plutôt que le terme canadien traditionnel *vérification*, a connu une diffusion sans précédent. Quant au terme *subprime*, il a fait le tour de la terre en une semaine. » On a oublié qu'il s'agissait de prêts hypothécaires à haut risque. À ce sujet, en France, on préfère le terme *crédit immobilier à prêt hypothécaire*. « L'anglais joue le rôle de latin et exerce sa prééminence partout, poursuit-il. Sous son influence, les langues techniques se rapprochent et les termes utilisés par les francophones se rapprochent aussi. »

Ballottés dans leurs habitudes de langage par les influences internationales, les comptables du Québec ont une consolation : les normes internationales ressemblent beaucoup, dans leur approche, aux normes canadiennes



Propos recueillis
par Solange Lapierre

actuelles. Les normalisateurs de l'IASB ont opté, comme les Canadiens, pour des normes fondées sur des principes qui laissent de la place au jugement. L'autre option, que l'on retrouve entre autres aux États-Unis, est celle d'une normalisation fondée sur des règles qui tentent de tout prévoir. « C'est la différence entre des normes qui tiennent en un seul volume, comme au Canada et à l'IASB, et les milliers de pages en vigueur aux États-Unis », note Jean-François Joly.

Attention, danger

Les deux experts se disent inquiets : la primauté du traducteur québécois, gagnée de haute lutte après vingt années d'efforts, est aujourd'hui mise à mal par les nouvelles normes du travail et les nouveaux marchés. « Les traducteurs vont devoir se défendre pour conserver cette primauté, déclare Betty Cohen, et pour conserver leurs atouts car les choses changent très vite avec la mondialisation, les cabinets internationaux et la localisation. Les outils, la technologie, c'est un filon pour des personnes qui ne connaissent rien à la profession, mais qui convainquent facilement le client. C'est aux professionnels de prendre en main ces outils, car ce sont eux qui possèdent l'expertise nécessaire. Par exemple, les mémoires de traduction conduisent à une traduction morcelée où le traducteur devient un simple maillon dans la chaîne de la traduction. Aujourd'hui, il faut être traducteur, mais aussi vendeur et gestionnaire. »

En plus, sur le marché mondial, constate par ailleurs Jean-François Joly, « la traduction réalisée au Québec et au Canada a des obstacles à franchir et il faut qu'elle se fasse entendre. En effet, au-delà des préjugés des Européens qui parlent d'un français du XVII^e ou du XVIII^e siècle, préjugés savamment entretenus par la concurrence », il y a les cabinets étrangers qui prétendent offrir des services en *français canadien* ou, au contraire, décrivent la traduction d'ici au profit de leurs services *européens*. Il est exact, reconnaît Betty Cohen, que « le style d'ici, la phraséologie, et celui des Européens diffèrent. Les Québécois ne se reconnaissent pas dans la phraséologie des Européens, l'inverse étant vrai. »

« La traduction *made in France*, en Belgique, ou ailleurs, est souvent faite ou révisée par des amateurs, observe Jean-François Joly. En France, par exemple, il

faudrait faire plus de place aux traducteurs professionnels, qui ne se spécialisent pas beaucoup. Au Canada, au contraire, la demande est telle que les traducteurs peuvent se spécialiser et acquérir une crédibilité fondée tout autant sur leur connaissance d'un domaine que sur leur bagage linguistique. Le traducteur québécois a acquis une bonne crédibilité, ce qui n'est pas encore le cas dans de nombreux pays d'Europe et d'ailleurs. Les traducteurs ne sont pas assez nombreux pour se faire reconnaître comme, au moins, l'égal du spécialiste qui parle trois mots d'anglais. » Pour ce qui est de la technologie, Jean-François Joly constate que l'investissement et l'effort de gestion qu'elle requiert ont tendance à faire passer le pouvoir aux marchands. « Le prix baisse, comme celui d'une marchandise. Or, si la traduction est tout à la fois un artisanat, un art et une profession, les impératifs de production journaliers amènent une moins bonne qualité. Cela m'inquiète. »

Tous deux parlent d'une même voix de la reconnaissance professionnelle. « On a beaucoup travaillé ici pour l'obtenir, rappelle Betty Cohen. Mais, aujourd'hui, on constate que la qualité des traductions est moindre, c'est à la fois décevant et alarmant. » À nouveau, insiste Jean-François Joly, « il faut éduquer le marché et montrer l'importance du traducteur. Il faut faire une bonne interface avec le client et continuer à combler ce que j'ai appelé, pendant mon mandat à la FIT, notre déficit d'image. » Cela est possible car « la communauté des traducteurs est solide et les nouveaux traducteurs sont de mieux en mieux formés. Ils ont de l'intérêt pour leur travail. Il ne faut pas les écœurer. J'espère que les entreprises vont les utiliser convenablement. » Mais, renchérit Betty Cohen, « il faut qu'ils fassent attention à ne pas se laisser avaler. En partie grâce aux outils modernes, la qualité a augmenté, mais la situation change : ça presse, il faut de la débrouillardise et de la curiosité. »



Trente ans de progrès technologique : pas de regrets, ou presque



Par Claude Bédard, trad. a.

Je me souviens encore d'une époque reculée où des traducteurs écrivaient au stylo ou au crayon de plomb. D'autres, plus hardis, à la machine à écrire — mécanique, pas électrique ; les IBM Selectric, machines de pointe et très chères, étaient réservées aux copistes professionnels. D'autres traducteurs utilisaient aussi le dictaphone — le seul de ces trois procédés encore en usage de nos jours.

Plus tard arrivent les machines de traitement de texte (AES, Micom, Wang, Xerox). Totalemment hors de prix pour le traducteur, et bien sûr incompatibles entre elles. Des services commerciaux de conversion de disquettes (grandes et molles) sont d'ailleurs florissants à cette époque.

Tout ce temps, les traductions sont encore livrées au client sur papier.

Les micro-ordinateurs

Dans les années 1980, les micro-ordinateurs — moins coûteux et plus polyvalents — occupent peu à peu le terrain, sonnait le glas des machines précitées. Les premiers traducteurs à les utiliser doivent s'armer de patience, ne serait-ce que pour obtenir à l'écran des « caractères spéciaux » — un *e accent aigu*, par exemple. Quant à les imprimer... ! Le MacIntosh, avec ses jeux de caractères beaucoup plus internationaux, est à cette époque la Rolls Royce des traducteurs : tu le tapes, tu le vois, tu l'imprimes.

Cela dit, le mouvement est amorcé : pour la première fois, le traducteur est autonome bureautiquement. Il peut commencer, terminer et imprimer lui-même sa traduction. Avec un outil qui pardonne les fautes de frappe et permet des recorections à l'infini.

Dans cette évolution, une autre étape : la traduction par écrasement. Le traducteur reçoit du client la version électronique du texte à traduire. Le défi consiste à avoir l'ordinateur et le logiciel compatibles. En revanche, plus besoin de recréer le formatage ; il suffit de traduire à même le formatage existant, quitte à l'ajuster.

La révolution Internet

Au cours des années 1990, une innovation spectaculaire : Internet. Le courriel permet de recevoir et de livrer les textes en toute commodité. Quant au Web, il va s'enrichir avec les années pour devenir peu à peu l'incroyable encyclopédie qu'on connaît actuellement. Fini les visites à la bibliothèque... Dans la foulée, les

banques de terminologie anglais-français (Termium et Le grand dictionnaire terminologique) continuent de se développer et, surtout, deviennent consultables en ligne. Pour les traducteurs indépendants, la vie change du tout au tout.

La mémoire de traduction

Cette même décennie amène aussi un outil nouveau : la « mémoire de traduction ». Après l'ancêtre Alpnet viennent TM2 et, surtout, Trados et SDLX. Des outils qui arrivent à point nommé, car de plus en plus, les nouveaux moyens électroniques stimulent la réutilisation et la republication des textes. Ainsi, le recyclage des traductions et la gestion des répétitions vont devenir peu à peu des compétences de base pour les traducteurs.

Avec des dérives d'un genre nouveau, d'ailleurs. Pour certains dossiers, si le « taux de recyclage » est au rendez-vous, la productivité brute peut être phénoménale. Mais cette productivité, qui en profite ? Celui qui contrôle la mémoire de traduction. Si c'est le traducteur lui-même, il pourrait obtenir de son client une rémunération potentiellement indécente contre un travail essentiellement de recopie. À l'inverse, si c'est son donneur d'ouvrage, le traducteur reçoit un texte prétraduit « multicolore multitarifs », et devient une sorte de rafistolier parfois sous-payé. C'est ce que j'appelle la STAO — la sous-traitance assistée par ordinateur.

Enfin, au cours de la décennie 2000, la capacité d'aligner des textes afin de les consulter en version bilingue se développe grandement. Les « bitextes » et autres ressources bilingues enrichissent ainsi immensément l'information consultable par les traducteurs.

Les machines à traduire

Mais la traduction automatique (TA) dans tout ça ? On allait presque l'oublier. Offerte commercialement depuis les années 1970, elle a pendant longtemps été mise en marché comme outil pour les traducteurs — auxquels elle promettait des emplois de « postéditeur ». Généralement décevante, elle a été boudée par les traducteurs. Or, avec le développement d'Internet, les machines à traduire ont soudain vu s'ouvrir le marché du grand public (en particulier pour la traduction instantanée de pages Web), et leurs efforts de marketing se sont détournés des traducteurs. Chose curieuse, c'est sans doute la TA qui, de toutes les technologies, a eu le moins d'influence sur notre quotidien !





La traduction, toujours un art

Bilan ? Généralement, notre sort s'est grandement amélioré. Deux grands atouts, le traitement de texte et Internet, ont fait énormément pour notre productivité au quotidien. Détail à noter, ces outils ne sont nullement spécialisés en traduction. En outre, tout cela est offert à peu de frais : les micro-ordinateurs se vendent aujourd'hui comme des grille-pain — dans les mêmes magasins d'ailleurs. Tout au long de cette période, les tarifs

de traduction n'ont pas tellement monté, mais les gains de productivité ont permis à la rémunération de se maintenir.

Traducteur de la vieille école, je ne suis pourtant pas nostalgique des conditions de travail d'antan — sauf quand je considère les nouvelles réalités de la STAO. Si assistée par ordinateur qu'elle soit, la traduction demeure pour moi un art, dans le vieux sens du terme : un Métier. De nos jours on dit plutôt : une profession. ☺

La formation de la relève¹

Le premier cours universitaire de traduction au Canada remonte à 1936 à l'Université d'Ottawa. Mais les écoles et départements de traduction comme nous les connaissons aujourd'hui sont plus récents : les sept premiers au Canada apparaissent dans les années 1970, soit il y a près de 40 ans. En Europe, la création de l'École de Genève date de 1941.

Dans le cadre d'une thèse de doctorat intitulée *Traductologie, traduction et formation : vers une modélisation de la formation en traduction — l'expérience canadienne* et publiée en 1996, Egan Valentine a fait la synthèse du contenu de tous les programmes d'enseignement de la traduction (niveau baccalauréat) offerts au Canada. Les changements sont assez maigres depuis lors. Des filières de spécialisation (juridique, administratif, commercial, économique, technique, scientifique, médical et biomédical) sont certes apparues, ainsi que de nouveaux champs comme la traduction

informatique et audiovisuelle. Les outils d'aide à la traduction et à la localisation ont fait leur apparition et les stages (en particulier le régime coop) se sont généralisés. On ne fait pratiquement plus de linguistique et la théorie se trouve réduite à sa plus simple expression dans certains programmes.

On trouve la principale évolution de la formation dans les 2^e et 3^e cycles où il y a maintenant des DESS, maîtrise professionnelle, maîtrise recherche et doctorats inexistant il y a 30 ans. Cette évolution est importante pour le marché puisqu'elle permet une formation plus approfondie (maîtrise professionnelle) et l'intégration de nouveaux traducteurs dotés d'une spécialité propre (DESS). À cet égard, il est permis de se demander pourquoi le marché « officiel » a aussi mal répondu à cette évolution, puisque le Bureau de la traduction a jugé qu'un détenteur d'une maîtrise n'était pas « embauchable ».



Par Georges Bastin, trad. a.



Georges Bastin est professeur agrégé à l'Université de Montréal.

NOS COURS SONT DES LABORATOIRES! NOUS NE FORMONS PAS DES TRADUCTEURS SPÉCIALISÉS, MAIS DES SPÉCIALISTES EN TRADUCTION. ET APPAREMMENT CELA NE DONNE PAS DE MAUVAIS RÉSULTATS.

Un modèle composite

Le modèle canadien est donc un modèle composite et non intégrateur. Le travail et le savoir-faire du traducteur sont saucissonnés en tâches et compétences bien délimitées et réparties sur les trois années du baccalauréat. C'est un modèle pragmatique, fondé sur deux langues officielles et sur un marché captif. Un modèle conservateur qui n'a pas encore pris au sérieux les mises en garde et les recommandations du *Rapport du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction* (1999), à savoir ouverture sur le monde, troisième, voire quatrième langue, travail en équipe, esprit de décision, gestion de projet, etc.

À la question de savoir si ce modèle est bien adapté aux besoins du marché, plus de 30 années de traduction professionnelle de qualité au pays donnent une réponse claire. Les reproches aux universités ne manquent toutefois pas. Comment dès lors se forment les nouveaux professionnels de la traduction? La question est en fait mal posée.

L'université est loin d'être étrangère au marché et maintient avec lui de nombreux liens. Mais l'université ne forme pas des traducteurs « adaptés » au marché, mais plutôt « capables de s'adapter » — la nuance est importante —, ce qu'ils arrivent d'ailleurs à bien faire. Ils s'adaptent quand ils entrent sur le marché, pas à l'université. On a tort de réclamer de l'université qu'elle soit à l'image et à la ressemblance du marché.

Parmi les grandes inadaptations des programmes universitaires, on mentionne souvent que les étudiants ne traduisent pas assez, qu'ils font trop de théorie, que les textes sont trop beaux (faciles), etc.

Mais, comme nombre de mes collègues, je me refuse à faire de mes cours pratiques de traduction des simulacres de situations d'emploi. Nos cours sont des laboratoires! Nous ne formons pas des traducteurs spécialisés, mais des spécialistes en traduction. Et apparemment cela ne donne pas de mauvais résultats.

Vers une nouvelle approche

Des améliorations sont évidemment possibles, mais elles ne viendront pas de l'ajout ou de la substitution de cours. Elles viendront des enseignants et des enseignants. Elles se feront dans les salles de classe grâce à de nouvelles approches méthodologiques.

Appliquons à la traduction le paradoxe de l'enseignement de Reboul (1980) : Aristote disait « Les choses qu'il faut apprendre pour les faire, c'est en les faisant que nous les apprenons » ; soit il faut faire ce qu'on ne sait pas faire pour apprendre à le faire!

La méthode par objectifs d'apprentissage, inaugurée en 1980 par Jean Delisle dans *L'analyse du discours*

comme méthode de traduction, a certes permis de rendre l'enseignement plus réaliste. Dans la réalité, cela ne veut pas dire qu'on en soit arrivés aux cours parfaits. Loin de là! Nombre d'enseignants continuent de travailler au texte par texte et à se poser en possesseurs de la vérité, frustrant ainsi la créativité et empêchant que se développe une véritable prise de conscience de ce que représente le traducteur et la traduction.

La recherche doctorale d'Alvaro Echeverri montrera bientôt combien l'approche constructiviste peut apporter à la pédagogie de la traduction. Cette approche met à profit le potentiel de chaque étudiant pour que celui-ci devienne l'instrument de son propre apprentissage. Le travail en équipe, le travail sur projet « authentique » et surtout le nouveau rôle de l'enseignant — un rôle d'animateur, de déclencheur, de guide — devraient théoriquement permettre au papillon de mieux sortir de sa chrysalide! On devrait ainsi optimiser notre « produit » et combler les lacunes « de marché » telles que le travail en équipe, l'autonomie de décision et la gestion de projet. Les recherches d'Echeverri montrent que la traduction est avant tout une activité métacognitive, un savoir sur le savoir. Une activité qui nécessite l'intériorisation de ses propres processus, qui intègre la réflexion sur elle-même. Voilà qui est nouveau et qui forcera l'évolution de la pédagogie. L'objectif de l'enseignant serait désormais, non plus de diriger et de contrôler le processus d'apprentissage des futurs traducteurs, mais bien de laisser à ceux-ci la régulation de la construction de leurs connaissances en les plaçant dans des conditions propices à une telle régulation. Des activités telles que l'autoévaluation ou mieux l'autorévision, rarement effectuées au premier cycle, permettraient à l'étudiant de vivre ces expériences et de construire des connaissances métacognitives. En somme, notre défi consiste à développer leur sens critique, leur capacité constructive et leur pensée stratégique. ☺

RÉFÉRENCES

ECHEVERRI, Alvaro (en préparation). *Stratégies d'apprentissage en traduction et constructivisme social : l'étudiant agent de sa formation, thèse de doctorat en cours, Université de Montréal.*

REBOUL, Olivier (1980). *Qu'est-ce qu'apprendre? Paris, Presses Universitaires de France, p. 30.*

1. Ce texte est une synthèse de l'intervention de l'auteur au congrès de l'OTTIAQ le 23 novembre 2007.



Le livre n'a pas dit son dernier mot

Internet me fait à manger, me projette des films, me dresse des plans de voyage, me trouve des correspondants, me conjugue mes verbes italiens, me fournit des mots, des phrases, des explications, des livres entiers. Internet me ralentit et m'accélère. Et pourtant, je résiste à la sujétion totale en tendant régulièrement le bras vers cette formidable recension de phrases et d'exemples que Luc Labelle a réunie entre les couvertures de son ouvrage intitulé *Les mots pour le traduire*.

Tout comme j'ai acheté *Le guide du jardinier paresseux*, je me suis procuré cet outil de la traductrice paresseuse. Je n'ai plus à sortir le carnet de notes qui ne me quittait jamais, quand je lis *Le Monde* ou *L'Humanité*. Je n'ai plus à houspiller mes méninges pour qu'elles retiennent telle belle formule entendue à TF1. J'ouvre ce que son auteur a appelé *Petit dico anglais-français*.

Beaucoup d'entrées anglaises sont assorties d'une gamme d'équivalents possibles, tous cités en contexte.

Une mine de solutions intéressantes pour rendre une traduction aussi supportable que fidèle, pour emprunter à Marguerite Yourcenar, citée par Labelle.

Oui, notre profession a progressé comme tant d'autres à un rythme effarant depuis que je l'exerce (même si j'ai commencé tout juste hier...). On s'attendait évidemment à lire en ces pages une liste d'appareils et de fonctions électroniques au palmarès des outils privilégiés à notre époque. En fait, si le « Labelle » prenait lui aussi le chemin d'Internet, sans doute me soumettrais-je alors sans réserve. Mais pour l'instant, je suis bien aise qu'il me permette, par ailleurs, de me reposer les yeux à intervalles réguliers des éclats de mon tout nouvel écran plat 27 pouces, inclinable et pivotant, souligné d'une élégante barre acoustique et appuyé sur un socle à empreinte réduite.

Vous voyez ? Je suis de mon temps, mais juste encore un peu « papier ».

Eve Renaud, trad. a. (Canada)

En traduction technique, c'est bien d'avoir des ressources...

Lorsqu'on avance à pas mesurés dans un texte ardu, disons un texte technique dans un domaine moins connu, c'est formidable d'avoir à portée de main des ressources, des documents de référence bien étoffés qui aident à saisir les notions incertaines ou qui expliquent le fonctionnement de tel ou tel dispositif. Bien sûr, à cet égard, Internet peut être d'un grand secours, et il ne faut pas se priver de l'utiliser. Mais il ne faut pas négliger non plus la documentation papier, car il existe encore — et toujours — de très bons outils.

L'utilité de ces outils, c'est de permettre la validation des équivalents fournis par Termium ou par des ouvrages tels que le *Dictionnaire technique Belle-Isle*. C'est bien de savoir que *bearing* peut être traduit par « palier » ou « coussinet », voire « roulement », mais lequel de ces termes conviendra au texte à traduire ? Lequel choisir ? C'est ici qu'entrent en scène les ouvrages spécialisés.

Voici quelques-uns des ouvrages que je consulte pour mes textes touchant la construction, la mécanique, le travail des métaux, etc. Deux de mes préférés sont le *Lexique des charpentes métalliques* de l'Office technique pour l'utilisation de l'acier, ainsi que le *Dictionnaire technique des fabrications mécaniques* de René Boissier. Ces ouvrages unilingues proposent des centaines de définitions, d'illustrations, d'objets en coupe. Grâce à eux, on parvient à saisir les différents sens de mots comme « broche » (*pin*), « entretoise » (*spacer*), « mandrin » (*chuck*). L'excellent *Dictionnaire du bâtiment* (DICOBAT) est également un précieux allié. Que signifie au juste « bardage » (*cladding*) et dans quel contexte utiliser ce terme ? Voilà un point que le DICOBAT peut résoudre.

Dans le domaine de l'hydraulique et de la pneumatique, il existe aussi des ouvrages très complets. Pour mener à bien une traduction, vous aurez peut-être besoin de savoir comment fonctionne une clé à chocs (*impact wrench*) ou un compresseur d'air (*air compressor*). Le *Manuel de la pneumatique*, publié chez Edirep, pourra vous aider. Le *Manuel de l'hydraulique*, chez le même éditeur, a également une foule de secrets à révéler, par exemple au sujet des vérins hydrauliques.

Deux autres documents m'ont rendu de bons services par le passé : le *Précis de construction mécanique* de l'AFNOR, qui livre des tonnes de renseignements sur la boulonnerie, les roulements (à billes, à rouleaux, etc.), l'usinage des métaux ; et le *Dictionnaire des industries*, du Conseil international de la langue française, un formidable gisement de plus de 36 000 termes techniques (avec équivalents anglais) couvrant une grande variété de domaines. C'est en consultant un ouvrage de ce genre qu'on peut cerner les différences de sens entre « lubricateur » et « lubrificateur » d'un côté, et « graisser », « lubrifier », « graisseur » et « lubrificateur » d'un autre côté.

Il existe bien d'autres documents semblables. Le défi, c'est de les trouver. Comme point de départ d'une recherche documentaire, on peut consulter le Web. Mais pourquoi ne pas également jeter un coup d'œil à la documentation des collègues du bureau ou s'informer auprès des copains pigistes ?

Claude Faucher, trad. a.

Pour ce numéro un peu spécial, nous avons pensé faire un clin d'œil à un ancêtre de Circuit, un bulletin intitulé Le furet. Voici donc une série de courts articles bâtis sur le modèle d'une chronique de ce bulletin. Nous avons pensé que, dans la version 2008 de cette chronique, les ressources électroniques, inexistantes il y a 25 ans, prendraient le pas sur les ouvrages en papier mais, à notre étonnement, nos collaborateurs trouvent encore souvent leurs « compagnons d'armes » dans leur bibliothèque.



Mes sources favorites

Un des sites de référence que j'utilise le plus souvent et que je trouve les plus pratiques est le site OneLook.com, qui permet de consulter simultanément plus de mille dictionnaires généraux et spécialisés. Le moteur marche un peu comme Google : en réponse à notre interrogation, il nous fournit la liste des dictionnaires qui contiennent la définition recherchée, puis on clique sur le lien qui nous intéresse. Malgré la grande diversité des sources, je m'en sers surtout pour la langue générale — là où Termium et le GDT nous font défaut. Plus précisément, la source que je choisis le plus souvent est le *Cambridge International Dictionary of English*, avec ses définitions et ses exemples d'une limpidité remarquable. Mais OneLook offre aussi les autres classiques, comme l'Oxford, le Webster et le désormais incontournable Wikipedia, outre des centaines d'autres moins connus mais parfois très utiles, par exemple pour les argots.

Je dois aussi mentionner la Banque de dépannage linguistique, que j'ai, étonnamment, découverte assez tardivement. L'exhaustivité de ce répertoire, ainsi que la clarté et la concision des explications qu'on y trouve, m'étonnent toujours, aussi bien pour ce qui est des difficultés de grammaire courantes que des problèmes linguistiques propres au Québec. Elle m'est particulièrement utile pour les cours que je donne à l'Université.

Autre outil découvert sur le tard : CanLII, qui donne accès à toutes les sources juridiques canadiennes (lois, règlements, décisions judiciaires et administratives),

pour toutes les provinces et tous les territoires (outre bien sûr le fédéral), au moyen d'une interface d'interrogation on ne peut plus simple et efficace. Et puis, c'est bête à dire, mais j'aime particulièrement le caractère utilisé pour la grille d'interrogation, une police qui s'apparente au bon vieux Courier Bold et que j'affectionne pour sa simplicité et sa solidité apparente...

Enfin, j'ai découvert récemment un outil dont je rêvais depuis longtemps, et qui nous est — comme tant d'autres — gracieusement offert par Google. C'est le Moteur de recherche personnalisé. Cet outil nous permet de prédéterminer une liste de sites sur lesquels portera exclusivement une recherche. C'est l'équivalent du paramètre de recherche *site:*, mais avec la possibilité de désigner plusieurs sites à la fois. Il va de soi que cette liste est sauvegardée et reste donc constamment à notre disposition. On peut d'ailleurs constituer plusieurs listes distinctes. Ainsi, j'ai créé une liste « sites fiables », constituée de sites dont je remarque, au fil de mes navigations, que le français est de bonne qualité; cette liste me sert à faire des recherches de fréquences et de cooccurrences sans devoir trop me méfier de la qualité des sources. J'ai aussi constitué une liste de sites de revues et journaux québécois et français qui me sert à faire des recherches pour une des mes activités de *moonlighting* favorites : alimenter le Wiktionnaire en l'habillant d'exemples, surtout en créant des articles sur le français québécois. ☞

François Lavallée, trad. a.

L'utile et l'agréable

Malgré l'exhaustivité des dictionnaires bilingues traditionnels, il arrive fréquemment qu'on ne puisse y trouver certaines expressions ou sens particuliers. Le *Guide anglais-français de la traduction* de René Meertens, publié aux éditions Chiron, se veut un complément de ces dictionnaires en privilégiant les termes ou les expressions qui n'y figurent pas ou dont la traduction pose problème. L'ouvrage, qui en est à sa troisième édition, a été entièrement révisé, amélioré et mis à jour. Il en résulte un guide complet, fiable et actuel, un outil indispensable dans la bibliothèque du traducteur, tant novice que d'expérience. D'ailleurs, on risque plutôt de le trouver sur son bureau que dans sa bibliothèque. Une fois essayé, on ne peut plus s'en passer!

Les nombreux exemples privilégient la langue générale et celle des domaines dans lesquels les traducteurs sont le plus souvent appelés à traduire, tels que l'économie, le commerce, la gestion, les finances, la politique, etc. L'auteur, qui compte 25 ans d'expérience dans le domaine de la traduction, a puisé ses solutions dans divers types de documents, du compte-rendu à l'article de presse, en

passant par l'ouvrage didactique; bref, les textes auxquels les traducteurs sont confrontés chaque jour. Meertens accorde une attention particulière aux pièges du vocabulaire anglais. De plus, le vaste éventail d'équivalents et d'exemples proposés dans différents domaines permet de trouver une solution, peu importe le type de document.

La présentation est ordonnée de manière à permettre une recherche rapide et efficace. Fait particulièrement intéressant, les différentes acceptions sont souvent accompagnées de cooccurents, ce qui permet de bien saisir la signification du terme. Dans le cas des verbes, par exemple, les cooccurents sujets ou compléments sont présentés entre crochets avant ou après le verbe. Par exemple : **advance** v. 1 faire avancer [*travaux, activités*], favoriser, promouvoir [*initiative*], servir, défendre [*cause, intérêts*], etc. Les exemples fournis permettent également de voir l'usage du terme en contexte. De plus, les expressions figées, qui sont précédées d'une étoile à la fin de l'article, sont facilement et rapidement repérables. En résumé, tous les détails de la mise en page font en sorte de faciliter la recherche.

Un autre ouvrage, très différent, nous est également indispensable pour mener à bien des projets de traduction dans le domaine de l'histoire du Canada. Publié par les Presses de l'Université Laval, le *Dictionnaire biographique du Canada* constitue un recueil de biographies et une source inépuisable de contextes. À l'heure actuelle, 15 tomes de cet ouvrage monumental renfermant des milliers de pages ont été publiés; le dernier couvre les années 1921 à 1930. Rédigées en français par des historiens ou traduites par une équipe de traductrices, les biographies peuvent atteindre des dizaines de pages (19 dans le cas de Laurier et 26 dans celui de John A. Macdonald, par

exemple), de sorte que leur lecture permet de replacer en contexte des déclarations historiques ou des événements marquants. Un index très complet renvoie à toutes les occurrences d'un nom dans des entrées concernant d'autres personnages qui ont marqué l'histoire de notre pays. Cet ouvrage peut désormais être consulté sur Internet mais, tant qu'à avoir investi quelques centaines de dollars dans son acquisition au fil des ans, aussi bien profiter du plaisir que constitue la consultation de ses pages marquées par le temps. ☞

**Michel Buttiens, trad. a.,
et Marie-José Raymond, candidate à l'agrément**

Les voies tortueuses de l'analogie

Comme tout langagier qui s'assume et se respecte, j'ai dû me procurer un grand nombre d'ouvrages de référence depuis mes débuts, que ce soit pour rehausser la qualité de mes textes, de façon générale, pour enrichir mon vocabulaire, ou tout bêtement pour trouver des solutions de traduction inédites et particulièrement justes. Parmi les rares ouvrages qui ne quittent jamais mon plan de travail, il y a d'abord le *Lexique analogique* de Jacques Dubé, un classique en son genre qui mérite ce titre non seulement par la qualité de son contenu, mais aussi par sa pertinence et sa grande utilité dans les textes généraux économiques, commerciaux et administratifs. Je dois avouer qu'à force de me plonger dans la hiérarchie des correspondances analogiques qu'on y trouve, j'en suis venu à concevoir les correspondances lexicales bilingues « à la manière de Dubé », c'est-à-dire suivant différentes branches à l'image d'un arbre de domaine en terminologie : IDENTIFY – IDENTIFIER, ÉTABLIR L'IDENTITÉ DE... DÉSIGNER, INDiquer... DÉFINIR, DÉTERMINER... Ajoutons aussi que ce petit ouvrage fait maintenant partie des outils offerts en ligne avec tout abonnement à Termium (menu Aide à la rédaction), ce qui ajoute un atout électronique à sa vocation utilitaire.

La deuxième place, parmi les êtres papiers chers à mon cœur de traducteur, est occupée en fait par deux ouvrages, absolument différents et distincts, mais tout à fait complémentaires, séparés qu'ils sont par un océan ô combien culturel : le *Dictionnaire des synonymes*, d'Henri Bénac, et le *Grand Druide des synonymes*, de Geneviève Tardif, Jean Fontaine et Jean Saint-Germain. L'ouvrage d'Henri Bénac semble réédité au compte-gouttes par la maison Hachette puisqu'il est difficile de le trouver au Québec, même si on le trouve souvent dans les boutiques spécialisées à l'état neuf ou usagé. Le recueil de synonymes est offert sur support papier exclusivement, et sa confection remonte à plus de 50 ans, ce qui lui confère aujourd'hui son caractère classique ou son petit côté vieille France, en lien avec le sous-titre de l'ouvrage : « conforme au dictionnaire de l'Académie française ». Henri Bénac s'y connaît d'ailleurs plutôt bien en classicisme, au sens culturel, et mieux connu, du terme, puisqu'il a aussi écrit un

ouvrage sur le sujet. Pour clore sur ce choix indubitable, indéniable, incontestable ou irréfutable (voir l'entrée « évident » pour en savoir plus), mentionnons qu'on y trouve non pas des associations brutes de mots de sens voisins, mais des différenciations subtiles de mots réputés synonymes, ou réunis par champ sémantique, avec explications et périphrases discriminantes toujours pertinentes, un discours qui n'est pas sans rappeler celui des académiciens et de leur fameux dictionnaire. Quant au *Grand Druide des synonymes*, offert en formats papier et électronique (à l'achat du logiciel Antidote), dont j'ai eu le privilège de faire la recension dans le numéro 81 de *Circuit* (automne 2003), c'est mon deuxième dictionnaire de synonymes de prédilection. Il est, par rapport au premier, plus jeune, plus touffu (mieux garni des acceptions à la mode) et enrichi aussi des mots nord-américains qui nous sont propres. Contrairement au premier, où la qualité triomphe sur la quantité, nous sommes ici au pays des associations libres et naturelles, affranchies en quelque sorte de la lourdeur de l'analyse des strates conventionnelles du sens. C'est l'un des premiers ouvrages d'envergure, il me semble, à intégrer librement et sans scrupule les québécismes dans sa nomenclature générale (*boquer, califourchon, se choquer, clencher, crammer, crampant, crapaud [adj.], crapet, cocologie*) au même titre ou sur le même pied que les francismes (*dondon, ébesillant, fute-fute, gambiller, ganache*), quoique ces derniers sont moins nombreux qu'ils devraient l'être en réalité. Je pense à « môme », par exemple, qui n'a rien du français d'ici ni même international, à mon avis, ainsi que des mots d'autres régions de la francophonie. Cette classification n'est pas parfaite, loin de là, mais elle a le mérite d'être cohérente et facile d'emploi.

Ces deux ouvrages permettent en somme de tirer de fines tranches de nuances du gros œuvre des sens et de s'aventurer allègrement dans les méandres des correspondances et des équivalences analogiques dans l'espoir bien confiant de trouver des formes d'expression qui transmettent avec justesse notre pensée et des îlots de sens que l'on avait oubliés ou tout à fait inédits à notre connaissance. ☞

Éric Poirier, trad. a.



Les disciples de saint Jérôme

par André Senécal, trad. a., réd. a.

La traduction n'est pas une science exacte, mais un art rigoureux. Théorèmes, lois et méthodes expérimentales sont absents de notre apprentissage et de notre compagnonnage. Ainsi, la qualité de nos traductions n'est assujettie à aucune mesure mathématique, algébrique ou scientifique. Quelques chercheurs et de nombreux commerciaux ont néanmoins tenté de codifier l'acte de traduire. C'était dans les années 1970, époque où la grammaire générative et transformationnelle occupait les avant-postes du progrès en linguistique appliquée. Son structuralisme semblait tout à fait indiqué comme mécanisme de codification de ce qu'on a appelé la « traduction automatique ». On se souvient de ces « foires » technologiques où diverses sociétés commerciales rivalisaient d'arguments plus ou moins spécieux proclamant le caractère évolué de leurs programmes informatiques pour traduire des textes pragmatiques. On nous promettait des traductions polies et chromées (on n'en rêve même plus...) alors que nous ne cherchions qu'à évaluer les gains qu'une machine pourrait nous faire réaliser, même si le produit final n'était pas définitif.

Traduction et technologie

Aujourd'hui, il est possible de mécaniser la traduction de certains documents à la syntaxe rudimentaire et dont la terminologie est univoque dans les deux langues de travail. Un des meilleurs exemples de réussite à ce titre — et sans doute un des seuls — est le système METEO®, inspiré des travaux du projet TAUM-METEO, développé à l'Université de Montréal il y a une trentaine d'années. Évidemment, personne ne s'est aventuré à pousser le bouchon jusqu'aux textes artistiques, dont les textes littéraires sont la manifestation la plus concrète. Comment voulez-vous coder l'esthétique, le caractère protéiforme de la langue littéraire ? Et puis, la demande ne loge pas à cette enseigne...

Les traducteurs de textes pragmatiques et littéraires peuvent donc envisager l'avenir sans s'inquiéter d'être supplantés par la machine. Néanmoins, ils auraient tort de ne pas s'intéresser aux progrès réalisés depuis en traductique. Des outils réellement utiles sont maintenant à leur disposition, et leurs objectifs, plus réalistes, visent à faire gagner du temps.

Si la traduction n'est pas une science exacte, elle inspire néanmoins une étude et des recherches que les milieux universitaires veulent scientifiques de par la méthodologie. C'est le propos de la traductologie, discipline descriptive visant à dégager des principes et des procédés destinés à expliquer l'acte de traduire et, ultimement, à favoriser l'enseignement de la traduction. Si d'aucuns veulent voir dans la traductologie une science, le mot science renvoie alors à « savoir organisé », soit un ensemble cumulatif et structuré de connaissances. La caution universitaire prend alors toute sa valeur lorsqu'il s'agit d'expliquer en quoi la traduction constitue une profession à part entière. Les assises universitaires de la traduction visent à structurer toute inclination ou tout

talent naturel pour l'activité traduisante en les canalisant vers une compréhension et une pratique de l'acte de traduire qu'elles sanctionnent d'un grade. Si très peu d'entre nous faisons carrière dans le milieu universitaire, notre pratique quotidienne bénéficie néanmoins du maintien de connaissances théoriques minimales. Elles nous permettent, entre autres, d'expliquer comment se fait notre activité, sans égard à l'interlocuteur. Albert Einstein avait coutume de dire que si l'on ne parvient pas à expliquer un concept à un enfant de six ans, c'est qu'on ne le comprend pas complètement.

Rigueur n'est pas purisme

En début d'article, la traduction est définie comme un art rigoureux. On n'insistera jamais assez sur l'importance de la rigueur dans le processus traductionnel, quelle que soit la nature des textes sources à traduire. Le purisme, avatar inquisitorial, élitiste et — disons-le — méprisant de la rigueur, a fait plus de tort que de bien à une profession qui, tant bien que mal, tentait timidement de s'affirmer. Le purisme a aussi terrorisé au moins une génération de traducteurs en détournant la norme de sa fonction d'outil de référence pour en faire une source d'ukases à l'égard desquels la moindre infraction laissait entrevoir les pires châtimements. Indirectement, le purisme consacrait aussi de façon implacable la structure hiérarchique au sein d'un bureau : si le réviseur le disait... Pousserons-nous l'argument jusqu'à prétendre qu'il épargnait au réviseur la peine d'avoir à fournir des explications, donc à rendre compte de ses interventions ?

La rigueur apporte au traducteur une certaine objectivité dans la reformulation de son message. Pour ce faire, elle s'appuie d'abord sur une norme linguistique. Cette dernière renferme l'essentiel des règles et du bon usage caractérisant l'utilisation d'une langue. Il ne s'agit pas d'un ensemble monolithique fermé à la modernité, mais plutôt d'un phare sur lequel se guide le traducteur. Toutes les décisions du praticien de la traduction doivent être intelligentes et non automatiques. Un ouvrage comme *Le bon usage*, de Maurice Grevisse, fait depuis longtemps preuve de souplesse s'il mentionne, après l'énoncé de la règle, une indication comme « On remarque de plus en plus dans l'usage aujourd'hui... », qui légitime dans l'usage quotidien ce qu'on considérerait auparavant comme une erreur, si ce n'est une licence. Dans d'autres cas, il module l'application d'une règle au moyen d'adverbes comme « parfois » ou « souvent ».

Dans leur préface, peu de dictionnaires de langue se définissent comme étant normatifs. Ils mettent surtout l'accent sur leur caractère descriptif de la langue et de l'usage modernes. Le *Petit Robert* précise : « Le dictionnaire de langue est la mémoire lexicale d'une société, et c'est le lexique qui est porteur de la quasi-totalité des significations qu'aucun d'entre nous ne peut mémoriser. » On ne peut donc écarter complètement la fonction normative du dictionnaire de langue dans la mesure où



cette fonction s'applique à la vérification, à la confirmation de l'aire sémantique d'un mot donné. La rigueur réside donc dans l'utilisation des mots selon leur sens légitime et confirmé. Combien d'interventions de réviseur ont pour objet un mot dont le traducteur croit qu'il signifie une réalité alors qu'il en signifie une autre. Nous faisons preuve de rigueur lorsque nous accordons aux mots le poids qu'ils ont en fonction de leur sens confirmé. Il en est de même de l'utilisation des règles grammaticales et de leurs variantes attestées.

L'art rigoureux de la traduction ne se limite pas au lexique et à la grammaire. Il ne suffit pas de bien choisir et de bien écrire ; encore faut-il écrire une « vérité ». Cette vérité correspond au sens du texte à traduire. Dans les documents pragmatiques, le sens se présente généralement d'une façon directe, n'étant coloré que par les nuances apportées par l'auteur du texte source. L'art du traducteur se manifeste dans sa façon d'utiliser diverses ressources pour rendre le message dans la langue cible. Deux traducteurs pourraient procéder différemment (choix des termes, choix du point de vue, choix des moyens), étant entendu qu'il n'y a pas qu'une traduction définitive pour un même texte. Chacun manifeste alors sa rigueur en fournissant une traduction dont le sens sera identique à celui de la traduction de l'autre et qui correspondra à la « vérité » du texte source. Donc, un seul texte source, plusieurs traducteurs, plusieurs textes cibles, mais un seul sens.

Ces illustres inconnus...

Les responsabilités du traducteur ne sont pas les mêmes selon qu'il traduit des textes pragmatiques ou artistiques. Le traducteur de textes pragmatiques axe ses efforts essentiellement sur le destinataire. Toutes ses ressources sont mises à la disposition des moyens de réexpression qui favorisent la compréhension du message par le destinataire, l'auteur ne fournissant que la matière première, soit le texte source. Le traducteur de textes artistiques obéit à des exigences différentes. S'il traduit le roman d'un écrivain, il doit trouver les termes, les moyens de réexpression, voire le style qu'adopterait cet écrivain si la langue dans laquelle il est traduit était sa langue maternelle. Comme il faut traduire l'essence même de l'écrivain plus que son message, toute la responsabilité du traducteur se tourne vers l'auteur, et non plus vers le destinataire, à qui on dit ni plus ni moins : « Qui m'aime me suive ! ». Tâche impossible ? Lisez les romans étrangers de traducteurs littéraires aussi chevronnés que Bernard Lortholary, Maurice Rambaud ou Anne Colin du Terrail. Vous aurez l'impression que le roman a d'abord été écrit en français tellement la traduction est transparente, mais vous y discernerez un style qui est propre à chacun des écrivains traduits¹.

Dire que la traduction est une profession discrète est un truisme. Dans l'administration fédérale, la traduction a toujours été considérée comme un service d'appui, une intendance à la disposition du gouvernement et des ministères. Et comme l'a dit le général de Gaulle, l'intendance suit. Les traducteurs sont réputés efficaces,

discrets et fiables. Mais si « on félicite souvent les traducteurs, on ne les admire pas². » À l'époque où l'on ne songeait même pas à les féliciter, certains clients assimilaient les services d'appui offerts par les traducteurs à des services de soutien. Ils faisaient des gorges chaudes de ce que les traducteurs s'étaient vu offrir une machine à dicter en remplacement de leur bonne vieille machine à écrire, n'hésitant pas à les qualifier de *glorified clerks* (secrétaires survalorisées). Heureusement que les choses — et les clients — ont évolué.

Le traducteur du secteur public ou celui qui pratique au sein d'un cabinet exerce malgré tout une activité très individualiste. La constitution d'« équipes spéciales » pour la traduction de « projets » permet une certaine interaction professionnelle, mais toujours à la suite du travail personnel exécuté par chaque traducteur. Il reste néanmoins que le réseau en milieu de travail contribue à l'enrichissement professionnel et offre des occasions de socialiser.

Le traducteur indépendant, parfois appelé *caviste*³ par ses collègues salariés, n'a pas la même chance. Très isolé, il doit donc développer son propre réseau de personnes-ressources, et il profite de la formation permanente offerte par son association professionnelle pour parfaire ses compétences... et rencontrer des « corps chauds ». Le traducteur indépendant doit être bâti solide pour pouvoir conjuguer recherche de marchés, travail individualiste et isolement. On mesure alors toute la discipline personnelle dont il doit faire preuve dans son quotidien, malgré ses dispositions pour le type de vie qu'il mène.

La profession est en pleine expansion, les besoins sont présents, mais les universités peinent à répondre à la demande. Les perspectives d'avenir sont plus que prometteuses pour ceux qui voudront faire carrière en traduction, et surtout y exceller. Vaste est la palette des spécialités dans lesquelles les nouveaux traducteurs peuvent orienter leur pratique. Toutefois, la future relève doit savoir que la traduction nécessite beaucoup d'efforts, même de la part des plus doués. Le perfectionnement du traducteur, tant dans sa spécialité que dans sa langue de travail, évoque une toile de Pénélope : le travail n'est jamais terminé. Accepter cette condition et s'y appliquer consciencieusement distingue le tâcheron du professionnel. Traduction oblige.

Les traducteurs, ces disciples de saint Jérôme, savent qu'ils ne se retrouveront à peu près jamais sous les feux de la rampe. C'est la nature de la profession qui veut cela. Néanmoins, ils tirent tous une immense satisfaction d'avoir mené à bon port une traduction difficile, participé à la réussite d'un projet particulièrement délicat et répondu aux attentes souvent impossibles d'un client important. À défaut de noblesse, peut-être trouveront-ils un certain réconfort dans ce très beau mot de l'écrivain et traducteur français Philippe Jaccottet : « L'effacement soit ma façon de resplendir⁴. » ☺

1. Bernard Lortholary est le traducteur de l'écrivain allemand Patrick Süskind, Maurice Rambaud, de l'écrivain américain John Irving, et Anne Colin du Terrail, de l'écrivain finlandais Arto Paasilinna.
2. GELAT, Jacques, Le traducteur, José Corti, Paris, 2006, p. 18.
3. Le « caviste » est un traducteur indépendant qui travaille à domicile, souvent dans son sous-sol.
4. JACCOTTET, Philippe, « Que la fin nous illumine » dans Poésie 1946-1967, Collection Poésie/Gallimard, Paris, 2003, p. 76

A FUTURE RELÈVE DOIT SAVOIR QUE LA TRADUCTION NÉCESSITE BEAUCOUP D'EFFORTS, MÊME DE LA PART DES PLUS DOUÉS. LE PERFECTIONNEMENT DU TRADUCTEUR, TANT DANS SA SPÉCIALITÉ QUE DANS SA LANGUE DE TRAVAIL, ÉVOQUE UNE TOILE DE PÉNÉLOPE : LE TRAVAIL N'EST JAMAIS TERMINÉ.



Suzanne Villeneuve, première interprète LSQ admise à l'OTTIAQ

**Propos recueillis
par Anne-Marie Mesa, trad. a.**

En février dernier, l'OTTIAQ admettait la première interprète en langue des signes du Québec (LSQ). Suzanne Villeneuve est titulaire d'un certificat en interprétation visuelle, d'un baccalauréat en sciences du langage et d'une maîtrise en linguistique. Elle exerce dans le domaine sociocommunitaire depuis 1990 et est aussi interprète de conférence et interprète juridique. De plus, elle est chargée de cours depuis 2000 au Département de linguistique et de didactique des langues ainsi qu'à la Faculté des sciences humaines de l'UQAM, où elle enseigne l'interprétation gestuelle. Enfin, elle travaille comme agente de recherche au Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd de l'UQAM.

Circuit : Pourquoi avez-vous choisi d'exercer la profession d'interprète en LSQ ?

Suzanne Villeneuve : J'ai décidé d'apprendre la LSQ un peu par hasard. Je souhaitais suivre un cours qui solliciterait l'aspect intellectuel et cognitif en lien avec la mémoire et je me suis rappelé que j'avais toujours eu envie d'apprendre cette langue. En fait, ce désir date de l'adolescence : je travaillais dans un endroit public et j'ai dû communiquer avec une personne sourde gestuelle, mais je n'ai pas su comment m'y prendre. Je me suis sentie totalement inadéquate. J'ai donc décidé d'apprendre cette langue un jour puisque la personne ne pouvait apprendre la mienne. Plusieurs années plus tard, je me suis inscrite à des cours de LSQ à l'Institut Raymond-Dewar, à Montréal. Dès le premier soir, je suis tombée amoureuse non seulement de la langue, mais aussi de son aspect visuogestuel. J'ai appris tout l'alphabet et une cinquantaine de signes ce soir-là, et je les ai pratiqués pendant toute la semaine. J'en avais mal aux mains,

parce que certains muscles et articulations n'étaient pas habitués à bouger autant. J'avais tellement hâte au prochain cours ! C'était devenu une passion, à tel point que lors de ma deuxième session, je suis retournée en classe trois semaines après avoir accouché de mon troisième enfant. Au fil du temps, j'ai appris à connaître la langue, la culture et la communauté sourdes. Ensuite, j'ai rapidement commencé à interpréter dans le secteur communautaire. À cette époque, le certificat en interprétation de l'UQAM n'existait pas encore. L'année suivante, j'ai fait partie de la première cohorte. Plus tard, après avoir effectué ma première affectation, je me suis dit : « C'est ce que je veux faire dorénavant ! ».

C. : Pourquoi avez-vous voulu faire partie de l'OTTIAQ ?

S. V. : J'ai approché l'OTTIAQ pour que l'on reconnaisse enfin que notre travail constitue une profession. Au Québec, l'interprétation pour les sourds a longtemps été faite par un membre de la famille ou d'une communauté religieuse. C'est un nouveau métier qui a moins de 30 ans. Je suis fière d'avoir été admise, non seulement pour moi et pour mes collègues interprètes qui ont défriché les premiers sentiers de notre spécialité, mais surtout pour

les jeunes étudiants en interprétation qui représentent l'avenir de notre profession. C'est surtout pour eux que j'ai entrepris cette démarche de reconnaissance et je leur dis : « Pourquoi ne pas chercher à obtenir le meilleur sur tous les plans — pédagogique et professionnel ? ». Je crois fermement que notre admission à l'OTTIAQ nous donnera la reconnaissance et la confiance nécessaires pour continuer à prendre en main le devenir de notre profession, et renforcera notre crédibilité lorsque nous exprimerons nos besoins.

C. : Dans quels domaines travaille l'interprète en LSQ ?

S. V. : Au Québec, il y a environ 200 interprètes en LSQ qui travaillent principalement dans deux grands domaines, ceux de l'éducation et du sociocommunitaire. Un très grand nombre exerce dans le milieu de l'éducation, de l'éducation préscolaire à l'enseignement post-secondaire, et est embauché par les commissions scolaires, les collèges et les universités. Les autres travaillent pour les six services régionaux d'interprétation au Québec. Ces derniers emploient quelques interprètes à temps plein et font appel à des pigistes pour combler des besoins extrêmement variés : santé et

services sociaux, vie associative, travail, justice, garderie, école, services financiers. Les pigistes interprètent généralement pendant les réunions, les conférences, etc.

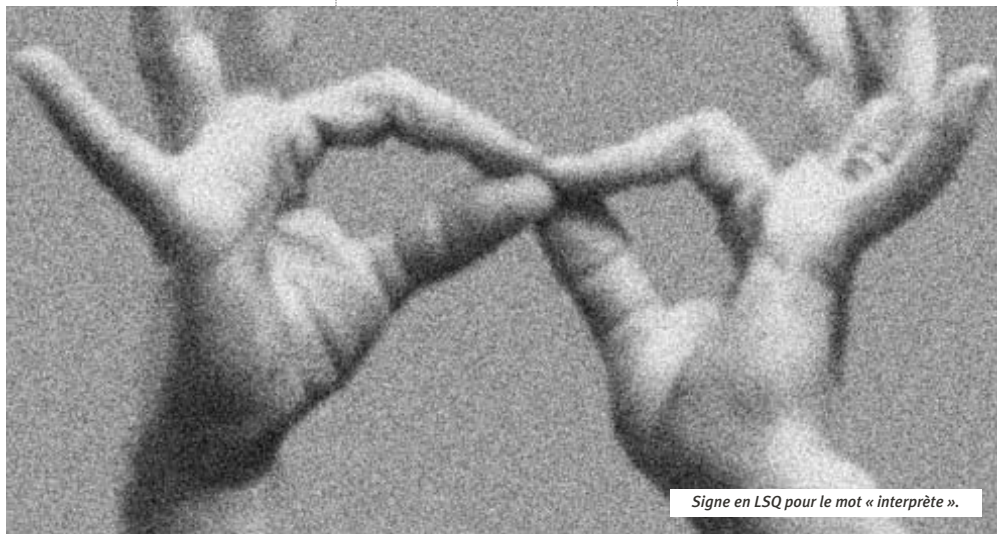
C. : Quels sont les mécanismes de formation ?

S. V. : Le seul diplôme existant est le certificat en interprétation visuelle de l'UQAM.

C. : Comment voyez-vous l'avenir de la profession ?

S. V. : Avec la décision du CRTC de permettre l'interprétation à distance par relais visuel et avec les possibilités de visioconférence qu'offrent les nouvelles technologies, de nouveaux créneaux vont s'ouvrir dans notre secteur. L'interprétation de conférences à distance ou en différé, l'interprétation de textes par des équipes composées d'interprètes et de personnes sourdes, etc., sont des secteurs en émergence qui nécessiteront des interprètes compétents et qui constitueront un nouveau défi pour les établissements qui les forment.

Pour se familiariser avec ce secteur de la profession et son vocabulaire : http://fr.wikipedia.org/wiki/interpr%C3%A9tation_fran%C3%A7ais/langue_des_signes_qu%C3%A9b%C3%A9coise



Signe en LSQ pour le mot « interprète ».

Notes et contrenotes

Le rap du trad. a.

par Eve Renaud, trad. a.
(Canada)

Langue d'oïl, langue d'oc
Langue, que dire... en état de choc!
Tous les jours, jour après jour,
Moi j'ai la langue à la bourre.

Colpron, Grevisse, Larousse, Thomas,
Un *Petit Robert* tous les ans...
Au prix qu'ça coûte, ça vide mes coffres,
Si je n'suis pas, on m'apostrophe!
Une langue, crains pas, ça ne meurt pas
Tant qu'on nous on meurt différemment :
Y'a plus d'tromblon, mais des Taser,
Y'a plus d'scorbut mais du sida.
L'un remplace l'autre dans l'dictionnaire
Pis moi j'y passe tout mon salaire.

Langue de Molière ou de Shakespeare,
Langue de bois, jargon, sabir,
Tous les jours, jour après jour,
Moi j'ai la langue à la bourre.

On la prépare depuis quand, ç'te réunion au sommet?
Mais le procès-verbal est écrit en catastrophe.
C'est la panique générale : maint'nant on l'veut en français!
Au bout du compte qu'est-ce que tu penses :
c'est l'traducteur qu'on apostrophe!
C'est la même chose pour ce rapport
Su'l'tablettage des expertises :
Deux ans après
On en fait
Un'question de vie ou d'mort :
L'espagnol serait de mise.
C'est l'traducteur qu'on apostrophe!

Langue tactique, langue juridique
Code usuel, *Code criminel*
Tous les jours, jour après jour,
Moi j'ai la langue à la bourre.

Toi dans le box, moi en cabine, nous voilà au tribunal.
Tu racontes tes p'tits trafics, tes vols, tes viols ; c'est pas banal!
Pour que l'procès soit équitable,
Faut que j'redise c'qui est pas disable.
L'respect d'la *Charte*
C'est pas d'la tarte.
Si y'a non-dit, si y'a non-sens,
C'est l'traducteur qu'on apostrophe!
Si on s'émeut parce qu'on te coffre,
Je risque gros qu'on m'apostrophe.

Langue de Pouchkine, de Khayyam,
De Dante ou de Senghor
Même si chaque jour je rame,
Je veux traduire, traduire encore.

○ Échappées sur le futur

2008 proclamée Année internationale des langues par l'UNESCO.

1^{er} AU 7 AOÛT 2008, SHANGHAI – **Traduction et diversité culturelle, XVIII^e Congrès de la FIT.** www.fit2008.org

6 AU 10 OCTOBRE 2008 – **Semaine de la terminologie.** Pour information : Direction de la normalisation terminologique du Bureau de la traduction, www.bureaudelatraduction.gc.ca/index.php?lang=francais&cont=149

5 AU 8 NOVEMBRE 2008, ORLANDO (FLORIDE) – **49^e Congrès annuel American Translators Association.** www.atanet.org/conference/sandseminars/future_sites.php

La publicité de A à Z

Claude Cossette, le gourou de la publicité québécoise, vient de publier son dictionnaire de la publicité. Regard d'un homme d'images sur le monde des mots...

Propos recueillis par François Lavallée, trad. a.

Circuit : *Qu'est-ce qui vous a incité à créer un nouveau dictionnaire de la publicité, alors qu'il en existe déjà un bon nombre sur le marché ?*

Claude Cossette : D'abord, ce genre de lexique évolue rapidement et il faut donc proposer périodiquement une nouvelle collection de mots. Ensuite, les ouvrages existants présentaient un vocabulaire issu de France et trop anglophile à mon goût. Enfin, chaque auteur de ce type d'ouvrage y rassemble plusieurs noyaux sémantiques et j'avais la conviction que les miens m'étaient particuliers.

C. : *Y a-t-il des mots que vous avez créés vous-même pour le dictionnaire, ou des mots auxquels vous souhaiteriez une diffusion plus grande ?*

C. C. : J'ai tiré la presque totalité du corpus d'ouvrages ou de périodiques professionnels. Plusieurs mots sont sans doute des néologismes lancés par quelques-uns de ces auteurs. J'en ai sans doute créé quelques autres que j'ai maintenant de la difficulté à distinguer de ceux que j'aurais rencontrés accidentellement une fois et qui recouvrent une même réalité.

Quelques exemples :

- **Pouvoir d'enquiquinement, n. masc.** Pouvoir que détient une personne d'inciter une tierce personne à réaliser un achat. En français, on trouve aussi dans un sens proche *pouvoir de harcèlement*. En anglais, on rencontre dans un sens voisin *ragging factor*.
- **Appât, n. fém.** Publicité semée sur un site Internet par (ce qu'on imagine être) un simple internaute



en espérant la voir relayée à d'autres correspondants. En anglais, on rencontre dans un sens voisin *roach bait marketing*.

- **Récidive, n. fém.** En planification média, tactique qui consiste à répéter un message publicitaire deux fois dans la même émission (ou dans le même numéro d'un imprimé). Angl. : *double spotting*.

Par ailleurs, il y a en français tant de mots évocateurs que l'on devrait connaître et qui traduisent avantageusement des mots anglais qui sont pourtant, hélas, davantage répandus.

Quelques exemples :

- **Conversade, n. fém.** Émission structurée autour d'un animateur qui échange avec des invités. En français, on trouve aussi dans un sens proche *infovariété*. Angl. : *talk show*.
- **Ciel, n. masc.** Dans les médias imprimés, emplacement situé au-dessus des autres annonces et entouré de matière éditoriale. En anglais, on rencontre dans un sens voisin *full position, island position, next to reading matter*.
- **Coconnage, n. masc.** Tendance des consommateurs à centrer leurs intérêts sur une vie domestique plus confortable et à déterminer leurs achats en conséquence. En français,

on trouve aussi dans un sens proche *cocooning*. Angl. *cocooning*.

- **Argumentaire, n. masc.** Texte présenté dans le dessein de défendre une position prise sur un des aspects-clés d'une campagne de publicité. En français, on trouve aussi dans un sens proche *rationnelle*. En anglais, on rencontre dans un sens voisin *sales arguments, sales pitch*.

C. : *Pourriez-vous donner des exemples de mots anglais que vous trouvez particulièrement difficiles à traduire — ou dont vous jugez qu'on devrait les garder en anglais ?*

C. C. : C'est un problème quotidien. La langue anglaise propose chaque jour de nouveaux mots-valises qui expriment efficacement une réalité nouvelle rencontrée.

Comment traduire *spin doctor*, si souvent utilisé en communication ? Je propose *embobineur*. On trouve dans la presse française, mais utilisés de manière erratique, *faiseurs de rois, conseillers spéciaux, experts en retournement d'opinion, modeleurs d'élection, inventeurs d'images, fabricants de consensus, maîtres de la manipulation, gourous, conseillers de l'ombre, éminences grises de la communication*. Le mieux ? *Docteur Folimage* ?

Et *top model* ? *Mannequin vedette* ne tient pas la route. Trop de syllabes.

Et *showcard* ? Recourir à la périphrase *affiche cartonnée* ?

Et je trouve *advertorial* assez mal traduit par *publireportage*.

Par ailleurs, il existe un mot anglais qui me semble incontournable et qui est pourtant questionné en France, et c'est le mot *marketing*.

C. : *Pourriez-vous donner des exemples de mots créés en français au Québec et que vous aimez*



particulièrement dans le domaine de la publicité ?

C. C. : *Adolescents, n. masc. et fém.* Cohorte des personnes nées dans les années 1970 qui persistent à afficher un look d'adolescent et à se comporter comme tels. Angl. : *kidults*.

Affichage sauvage, n. masc. Placardage sur des supports non normalisés et non contrôlés, le plus souvent effectué sur les palissades et les poteaux. En anglais, on rencontre dans un sens voisin *street hoarding, street posting...* que le Grand Dictionnaire terminologique traduit bizarrement par *palissade*.

C. : *Quand on crée un slogan, y a-t-il des limites que le publicitaire devrait s'imposer en ce qui concerne le respect du français dit « correct », ou est-ce qu'on doit considérer qu'il a le champ entièrement libre à titre de créateur ?*

C. C. : Le publicitaire doit maîtriser excellentement sa langue. Toutefois, il peut contrevenir aux règles s'il le fait en pleine conscience. Après cela, sa seule contrainte, c'est de trouver les meilleurs mots pour persuader.

C. : En tant que communicateur, comment vous situez-vous entre la position qui défend un enseignement rigoureux du français et celle qui préconise que « tout est bon, tant qu'on se comprend » ?

C. C. : On doit enseigner le français standard. Cela dit, je pense qu'il existe plusieurs niveaux de langue. Une fois que l'on sait cela, on peut recourir à n'importe quelle manière de parler, à condition d'être compris. Le texto permet, sur les assistants numériques personnels, une communication plus rapide et également plus efficace.

C. : Le Québécois est-il un handicapé de la langue ?

C. C. : Je ne crois pas. Au contraire, il peut puiser dans plusieurs fontaines pour y trouver les mots qui correspondent au plus près à sa soif.

Pauvre marin québécois qui n'a pas d'équivalent au mot *shallow*, sinon par une périphrase (*peu profond*) ! Par contre, il sait de quoi il parle quand il utilise l'expression *banc de neige*, qui n'est, selon moi, pas du tout une congère — de même que le beau mot *blizzard* n'est monté à la surface récemment

que parce que le français standard ne savait pas ce qu'évoque au Québec le mot *tempête*.

Paris ne peut réglementer entièrement la communication québécoise comme elle ne peut le faire pour celle des Antilles (et sans doute pas davantage pour celle de l'Afrique équatoriale).

Le Québécois moyen peut paraître handicapé par comparaison à un lettré parisien mais certainement pas à un paysan berrichon. Son manque de faconde est sans doute compensé par son sens du concret : « Grand parleur, p'tit faiseur » ?

C. : Chose certaine, votre dictionnaire sera d'une grande utilité aux traducteurs québécois, non seulement pour son contenu proche des réalités et des contraintes d'ici, mais aussi pour ses illustrations et ses anecdotes qui satisferont tout amant des mots et de la pub.

C. C. : Je vous remercie. Je suis un profane en matière de traduction. Ça me fait un petit velours d'entendre ce commentaire de la part d'un expert de la traduction. ☺

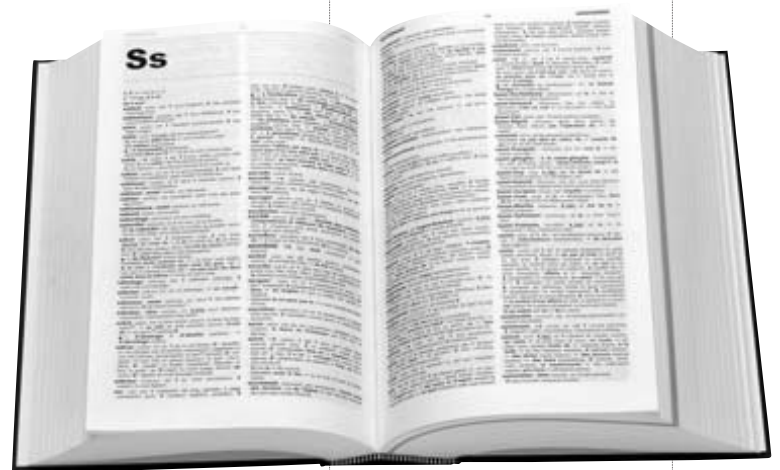
La 3^e Journée québécoise des dictionnaires

Par Anne-Marie De Vos, trad. a.

Quel bel événement ! Une fois de plus, Monique Cormier, terminologue agrée et professeure à l'Université de Montréal, avait concocté un superbe colloque, sous le thème *Les dictionnaires de la langue française de la Nouvelle-France au Québec contemporain*. D'éminents professeurs du Québec et de la France sont venus nous entretenir de l'évolution des dictionnaires en sol canadien-français et québécois.

Claude Poirier, directeur du *Trésor de la langue française au Québec* et professeur à l'Université Laval, a livré un exposé vif et amusant sur l'histoire du français de la Nouvelle-France au Québec, en faisant ressortir l'évolution du sentiment identitaire et de la conscience linguistique. Louis Mercier, de l'Université de Sherbrooke, a traité du mouvement glossariste, qui a « largement contribué à la revalorisation du français canadien dès la fin du XIX^e siècle ». La communication de Marcel Lajeunesse, professeur à l'Université de Montréal, a porté sur les dictionnaires dans les bibliothèques de la Nouvelle-France.

Jean Pruvost, de l'Université de Cergy-Pontoise et initiateur de la Journée française des dictionnaires, a présenté un exposé rempli d'humour sur le parcours lexicographique au siècle des philosophes. Il a montré comment l'existence de l'Amérique du Nord francophone — la Nouvelle-France — a commencé à se manifester dans les dictionnaires de la France par la description des *sauvages*, de la nature et du climat. Deux autres professeurs français ont livré le résultat de leur évaluation de deux dictionnaires québécois. Loïc Depecker, de la Sorbonne, a donné ses impressions du *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers. Il estime que ce dictionnaire est centré sur le Québec et « étonnamment pratique », et qu'il dessine un bon usage de la langue française au Québec. Henri Béjoint, de l'Université Lumière Lyon 2, a jeté un regard perplexe sur le *Dictionnaire québécois-français* de Lionel Meney. À son avis, il n'appartient à aucun genre reconnu, n'étant ni bilingue, ni unilingue ; sa macrostructure est hétéroclite et sa microstructure, peu structurée. Pour lui, il s'agit d'un « OLN1 », un objet linguistique non identifié.



Enfin, Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, de l'Université de Sherbrooke, ont présenté FRANQUS, le dictionnaire usuel du français standard en usage au Québec, qui a vu le jour sous forme électronique en juillet 2008 et paraîtra en version imprimée à l'automne 2009.

La vedette du colloque a été Alain Rey, directeur de la rédaction aux Dictionnaires Le Robert, qui a livré un exposé non écrit, une sorte de discussion avec le public, sur les différences entre l'usage écrit et l'usage parlé. Puis il a participé à une table ronde intitulée « L'éditeur de dictionnaires : entrepreneur ou aventurier » avec Jean-Claude Cor-

beil (Québec Amérique), Yves Garnier (Larousse Paris) et Raymonde Abenaim (Éditions CEC). À la cérémonie de clôture, l'Université de Montréal lui a décerné un doctorat honorifique pour souligner « son indéniable contribution au renouveau de la lexicographie française contemporaine ».

Et que dire de l'animation du colloque ? Elle fut tout simplement brillante grâce à la participation de Noëlle Guilloton, terminologue agrée et conseillère à l'OQLF. Si vous n'avez pas encore assisté à une Journée québécoise des dictionnaires, ne manquez pas la quatrième, dans deux ans ! ☺

Anouk Jaccarini, trad. a.
Barbara McClintock, C. Tr.

Canada/Québec

ARMANGE, Claire, *Parlez-vous québécois ?*, Le Château d'Olonne (France), Éditions d'Orbestier, 2007, 168 p. ISBN 9782842381059

Ce petit dico permet de jouer avec les mots et de découvrir mille expressions savoureuses, anciennes ou modernes. De judicieux commentaires, pleins d'humour, font mieux connaître similitudes et différences entre les langues des « cousins » des deux rives de l'Atlantique.

BIRON, Michel, DUMONT, François et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, 692 p. ISBN 9782764605226

Première véritable histoire littéraire depuis quarante ans au Québec — des récits de voyage, de Jacques Cartier au *Nikolski* de Nicolas Dickner. Ouvrage faisant la somme de l'héritage et des nouvelles réalités, tout en proposant des lectures critiques. Y sont exposés et mis en contexte des centaines d'auteurs et d'œuvres qui ont marqué à leur manière la littérature québécoise.

FOREST, Jean, *Le grand glossaire des anglicismes du Québec*, Montréal, Triptyque, 2008, 504 p. ISBN 9782890316157

Avec plus de dix mille entrées, ce glossaire est composé d'un répertoire général ainsi que de répertoires spécialisés couvrant les expressions et locutions, les exclamations, les emprunts de culture, les marques substituées aux substantifs, les anglicismes clandestins, ainsi que les faux anglicismes.

MANSION, Hubert, *101 mots à sauver du français d'Amérique*, Montréal, éditions Michel Brûlé, 2008, 192 p., ISBN 9782894854037

Québécois d'origine belge, l'auteur nous propose un ouvrage teinté d'humour qui se présente à la fois comme un lexique et comme un manifeste et nous rappelle que le français en tant que langue nationale n'est pas né en France mais au Canada.

RICHLER, Noah, *Mon pays, c'est un roman – Un atlas littéraire du Canada*, Montréal, Boréal, 2008, 512 p. ISBN 9782764605721

Noah Richler a sillonné le Canada à la rencontre de ses écrivains, les a fait parler des paysages, des idées, des débats qui caractérisent ce pays. Le livre révèle la richesse et la diversité d'un pays où s'affrontent des récits discordants, souvent beaucoup plus révélateurs que l'histoire officielle. Paru en anglais sous le titre *This Is My Country, What's Yours?*, l'ouvrage a été traduit en français par Laurie Saint-Martin et Paul Gagné.

Catalán/castellano

LOZANO, Wenceslao Carlos, *Literatura y traducción*, Editorial Universidad De Granada, Biblioteca De Bolsillo (Espagne) 2007, 332 p., Catalán, ISBN 9788433839626



Carlos Lozano es profesor titular de Filología Francesa de la Universidad de Granada, en cuya Facultad de Traducción e Interpretación viene desarrollando sus tareas docentes desde hace una quincena de años.

YEBRA, Valentín García, *Experiencias de un traductor*, Rba Publicaciones Editores revistas, Madrid, Gredos, 2006, 318 p. ISBN 9788424927998



El título de este libro responde fielmente a su contenido... Un libro imprescindible para los traductores y también para quienes se interesan, en general, por el buen uso de nuestra lengua.

Expressions, locutions, citations

GUILLERON, Gilles, *À la queue leu leu : Origines d'une ribambelle d'expressions populaires*, Paris, Éditions générales First, 2007, 158 p. ISBN 9782754003834



La langue française est riche d'expressions cocasses et imagées. Découvrez près de 400 de ces locutions, leur origine, leur histoire et leur sens contemporain.

ROGER, Alain, *Bréviaire de la bêtise*, Bibliothèque des idées, 304 p., Paris, Gallimard, ISBN 9782070785681

La bêtise est partout, mais aucune étude approfondie ne lui a jamais été consacrée. L'écrivain et

philosophe Alain Roger s'est donc emparé du sujet pour tenter d'en donner une définition.

GAGNIÈRE, Claude, *1 000 mots d'esprit : Les meilleures citations de Confucius à Woody Allen*, Paris, Le goût des mots, Points, 253 p. ISBN 9782757807354

Plus de mille citations inattendues et amusantes, célèbres ou inconnues.

BRUNET, Sylvie, *Petit dico des expressions latines*, Grainville (France), éd. City, 2008, 204 p. ISBN 9782352881230

Carpe diem, Alea jacta est, Mens sana in corpore sano, In vino veritas, Manu militari, Errare humanum est... autant d'expressions issues du monde gréco-latin que l'on utilise encore quotidiennement. Voici leur histoire et leur signification exacte.

RAT, Maurice, *Dictionnaire des expressions et locutions traditionnelles*, Paris, Larousse, 2008, 446 p. ISBN 9782035837202

Dictionnaire organisé autour de mots-vedettes et complété par un index qui facilite la recherche, qui donne le sens des expressions et des locutions, ainsi que leur origine.

Globalisation

GÉLINAS, Jacques B., *Dictionnaire critique de la globalisation – Les mots du pouvoir, le pouvoir des mots*, Montréal, Écosociété, 2008, 304 p., ISBN 9782923165387



Bases idéologiques, fonctionnement, impacts de la globalisation sur les politiques gouvernementales.

tales et sur notre vie quotidienne. Cet outil de décodage définit et analyse des termes clés de ce nouvel ordre économique mondial.

Langue française

ADAMSON, Robin, *The Defence Of French : A Language In Crisis ?*, Clevedon (U. K.), Multilingual Matters, 2007, 200 p., ISBN 9781853599491

This book aims to find out whether French is in crisis or not. It traces the history and development of language defence in France and examines the sometimes contradictory attitudes of French people to their beloved language. It assesses the necessity for and the usefulness of the many activities in defence of French and suggests what its future might be. (De nombreuses notes rédigées en français facilitent la compréhension de l'ensemble de l'ouvrage).

MAUR, Paul-André, *Main basse sur... la langue française*, Versailles, Via Romana, « Gladius », 2007, 74 p., ISBN 9782916727110



À l'heure du texto, du français, du brassage linguistique et de l'hégémonie anglo-saxonne, un universitaire français s'interroge sur l'éclipse de sa langue. Il constate la déchéance du français et propose des balises pour y remédier.

Linguistics

Encyclopedia of Language and Linguistics, Oxford, Elsevier, 2006, 2nd ed., approx. 11,000 pages, ISBN 0080442994

All-new second edition, the first encyclopedia to really exploit the multimedia potential of linguistics,

includes c. 7,500,000 words, c. 3,000 articles, supplementary audio, video and text files online, c. 3,500 glossary definitions, c. 39,000 references, extensive list of commonly used abbreviations, list of languages of the world (including information on numbers of speakers, language family, etc.), indexes. (Also an online edition.)

Sites Internet/ Web sites

www.fishbase.org/search.php

Site multilingue permettant de trouver le nom commun et le nom scientifique d'un poisson, ainsi qu'une image et des renseignements sur l'espèce.



<http://dictionary.reverso.net>

Page donnant accès à de nombreux dictionnaires bilingues.

<http://www.megaconverter.com/megaz>

A world favorite educational and research site that as an easy-to-use interface with many converters.

Donne accès à des convertisseurs de mesures, de devises, à des logiciels de traduction automatique, etc.



www.criter.dglf.culture.gouv.fr

Ce site est consacré aux termes recommandés au *Journal officiel* de la République française. Il regroupe un ensemble de termes de différents domaines scientifiques et techniques.

Subtitling

CINTAS, Jorge Díaz and Aline REMAEL, *Audiovisual Translation : Subtitling, Translation Practices Explained*, vol. 11, Manchester, St. Jerome Publishing, 290 p., 2007, ISBN 1900650959



Introductory textbook which provides a solid overview of the world of subtitling. *Highlight* : While the working language of the book is English, an accompanying DVD contains sample film material in Dutch, English, French, Italian and Spanish.

Traduction et Internet

MULLER, Evelyne et Barbara SCHMIDT, *Traduction anglaise, maîtriser l'outil Internet*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 208 p., ISBN 9782130557906

Cet ouvrage propose une initiation aux techniques de recherche documentaire sur Internet, suivie d'une série d'exercices d'application et de traductions commentées, augmentée d'une liste de dictionnaires et glossaires en ligne utiles aux traducteurs.

Translation

GENTZLER, Edwin, *Translation and Identity in the Americas, New Directions in Translation Theory*, New York, Routledge, November 2007, 214 p., ISBN 9780415774512

In its survey of multiple and competing groups and its study of the geographic, socio-political and cultural aspects of translation, Edwin Gentzler's book demonstrates that the Americas are a fruitful terrain for the field of translation studies.

MESCHONNIC, Henri, *Éthique et politique du traduire*, Lagrasse (France), Verdier, 2007, 192 p., ISBN 9782864325161

L'auteur nous invite à une croisade contre le signe. Ennemi principal de la pensée du langage, le signe est pourtant le paradigme indiscuté de notre conception du langage.

MUNDAY, Jeremy, *Style and Ideology in Translation, Latin American Writing in English*, New York, Routledge, September 2007, 280 p., ISBN 9780415361040

Adopting an interdisciplinary approach, this book investigates the style, or 'voice,' of English language translations of twentieth-century Latin American writing, including fiction, political speeches, and film.

Translation and Conflict

Baker, Mona, *A Narrative Account*, New York, Routledge, April 2006, 208 p., ISBN 9780415383967

Professor of translation studies at Manchester University, Mona Baker proposes this timely exploration of the role of translators and interpreters to the political process, in particular in relation with the ideologies generated around conflicts.



La terminologie sur la sellette

Le numéro 1 du volume 5 marque les débuts de la version électronique de *L'Actualité langagière*, un virage qui coïncide avec les 40 ans de la revue, autrefois appelée *L'Actualité terminologique*. Dans le cadre de l'Année internationale des langues, le Bureau de la traduction accordera une place de choix à la terminologie, thème officiel de la Journée internationale de la traduction pour 2008. Des activités enrichissantes auront lieu tout au long du mois d'octobre, surveillez les annonces.

Dans « Du métier dans le corps, de la passion dans l'âme », Paul Leroux propose une réflexion sur ce qui nous a amenés à faire le choix de la traduction et sur ce qui fait de notre profession un métier passionnant, voire un art.

Quant à André Senécal, il apporte des précisions terminologiques sur une langue de spécialité, celle du domaine aéronautique (on-board = embarqué). Il précise l'importance de ne pas se fier uniquement aux dictionnaires et autres outils si on ne veut pas « se faire embarquer » ! Frédéric Leroux fils, lui, s'interroge sur l'usage du mot « dévoiler ». Faut-il que la chose dévoilée soit tenue secrète jusqu'au jour du « dévoilement » ou suffit-il qu'elle soit rendue publique ? L'auteur constate des similitudes entre les usages québécois et français. De son côté, Jacques Desrosiers clarifie l'utilisation du verbe *prévoir* en répondant à la question, « Peut-on dire que les travaux sont *prévus* commencer au printemps ? ». Il explique également à qui le terme précédent peut s'appliquer.

Les adresses Internet sont maintenant très présentes dans toutes les formes de texte, mais doivent-elles être écrites au long ou en formes abrégées ? Faut-il inclure le « http:// » et le « www » ? Christine Hug répond à la question en prenant comme référence l'Internet Engineering Task Force, le World Wide Web Consortium et le Conseil du Trésor du Canada. Elle

explique l'importance de chacun de ces préfixes dans l'immensité de l'autoroute informatique. Ses conseils seront utiles pour les traducteurs de tous azimuts.

À l'heure de la mondialisation, André Racicot nous parle de la traduction des noms propres. Les noms d'Albert Lapierre ou de Georges Dubuisson vous sont-ils familiers ? De prime abord, ces noms ne semblent pas raisonner dans notre mémoire, mais ils appartiennent à l'actualité : le premier est directement associé à la fameuse formule $E = MC^2$, tandis que le deuxième gouverne, pour quelques mois encore, nos voisins du Sud. Une chronique intéressante qui rappelle la tendance (heureusement passée) qui consiste à traduire le nom propres étrangers pour mieux les adapter au discours francophone.

M.-H. C.

Le numéro 3 du volume 37 de l'*ATA Chronicle* aborde trois thèmes qui ne manqueront pas de nous intéresser. En premier lieu, l'University of North Carolina, située dans la ville de Charlotte, aux États-Unis, a proposé un excellent projet à certains de ses étudiants en traduction. Vu la demande croissante de jeunes hispanophones souhaitant y étudier, l'université a offert à ces futurs traducteurs la possibilité de traduire les documents d'admission de l'anglais vers l'espagnol. Michael Doyle retrace les grandes lignes du projet et en explique les conséquences positives pour les étudiants et l'université.

De son côté, Bernie Bierman parle des progrès technologiques dont ont bénéficié les traducteurs au cours des cinquante dernières années aux États-Unis. Un article amusant qui rappelle l'existence des papiers carbone, des pochoirs et des machines à écrire. Parions que, de retour au travail, vous retrouverez votre ordinateur avec joie.

M.-H. C.

Pour mieux connaître Logitech

Toujours dans l'*ATA Chronicle*, dans le numéro 11 du volume 36, Naomi J. Sutcliffe de Moraes nous donne un bref aperçu de LogiTerm, moteur de recherche permettant d'indexer des fichiers dans trois bases de données distinctes : (1) terminologiques, (2) bitextes (les textes originaux et leur traduction, alignés en deux colonnes) et (3) plein texte (fichiers de référence de différents formats). L'auteure évalue l'interface du logiciel ainsi que l'utilisation de l'outil de recherche de fichiers terminologiques. Elle présente également les divers types de recherche (littérale, externe, etc.) possibles et décrit quelques caractéristiques spéciales permettant des recherches plus précises. Selon elle, l'un des atouts de LogiTerm est qu'il permet d'ajouter facilement des fichiers et des termes à la base de données.

Dans « LogiTerm Part II », dans le numéro 1 du volume 37, Naomi J. Sutcliffe de Moraes décrit de manière plus détaillée les différentes fonctions du logiciel, telles que l'alignement automatique, la conversion des mémoires de traduction en format LogiTerm, ainsi que la collecte, l'indexation et la recherche de fichiers de référence. Elle conclut en précisant que cet outil est davantage conçu pour les traducteurs spécialisés, qui doivent gérer de grandes bases de données terminologiques, ainsi que pour les traducteurs qui travaillent principalement avec des documents imprimés ou des textes sources numérisés. Pour de plus amples informations : www.terminotix.com.

Dans le même numéro, nous lirons avec intérêt l'article « From Blogs to Wikis : What Web 2.0 Can Add to the Translator's Tool Kit », dans lequel Yves Avérous trace un historique d'Internet depuis ses débuts. Il décrit, de façon plus ou moins détaillée, chaque outil

d'information qui s'y trouve : courrier électronique, clavardage, listes de diffusion, forums, blogues, portails, sites Web personnels, etc. Les blogues tels que www.translorial.com sont, d'après lui, des sources riches de renseignements pour les traducteurs et les interprètes. De plus, il mentionne une multitude de sites Internet et de noms de logiciels susceptibles d'intéresser la plupart des langagiers désireux d'approfondir leurs connaissances du monde virtuel.

R. M.

L'article « One for the toolbox? », dans le numéro de janvier-février 2008 de la revue *ITI Bulletin* présente les points forts et les points faibles du nouveau dictionnaire bilingue en ligne d'Oxford. Karen Stokes y décrit les fonctions de base et les outils de recherche qu'offre cette nouvelle version. Selon elle, les ressources offertes ciblent davantage les personnes désireuses de mieux connaître une langue, plutôt que les traducteurs ou les interprètes. Elle compare les ressources en ligne aux ressources imprimées et aux dictionnaires sur CD-ROM. Les avantages des premières sont la rapidité, les outils et ressources variées, les mises à jour et la mobilité accrue. Cependant, l'accès à Internet qu'ils exigent ne se trouve pas toujours à portée de main.

R. M.

Plus qu'un simple outil de communication

Dans son numéro de février-mars 2008, *Manière de voir*, qui compile en cent pages les meilleurs articles publiés dans *Le Monde diplomatique* sur une question sociale, économique, culturelle ou autre, nous propose un dossier intitulé « La bataille des langues ». Ce dossier nous révèle en quoi la langue est beaucoup plus qu'un simple outil de communication et pourquoi on ne peut la réduire à un

simple code d'échange. La question est abordée sous cinq thèmes qui alimentent une réflexion profonde sur le sujet : une vision du monde ; le dépassement d'un moi divisé ; réponses de la francophonie ; la chape de l'anglais ; des stratégies de résistance. Des cartes géographiques illustrant les langues officielles dans le monde, la francophonie et les pays anglophones nous aident à visualiser la situation.

Hieronymus 4/2007 se penche sur des sujets susceptibles d'être encore longtemps et de plus en plus d'actualité, la rémunération et le droit de propriété des travaux de traduction et de terminologie réalisés à l'aide d'outils de traduction assistée par ordinateur. L'auteure, Silvia Cerella Bauer, nous fait part des résultats d'une enquête sur les critères de choix et leur importance, la gestion des données traduites et des données terminologiques, et les tendances en matière de rémunération. À titre d'exemple en traduction, de nombreux services linguistiques utilisent un modèle de

rémunération basé sur le degré d'analogie (*match value* en %) entre le texte à traduire et la mémoire de traduction dont dispose le traducteur, mais la rémunération au plein tarif continue d'être une pratique habituelle, ce qui se compare aux habitudes canadiennes. Par contre, de nombreux donneurs d'ouvrage rémunèrent leurs prestataires de services linguistiques à l'heure. En ce qui concerne la propriété intellectuelle, « la question de la propriété des mémoires de traduction ne peut être résolue de manière univoque, car leur contenu est la propriété de personnes morales (ou physiques) différentes ». Un sujet qui mérite une grande attention, comme tous les autres aspects de la propriété intellectuelle. M^{me} Cerella Bauer peut être contactée à l'adresse suivante : s.cerella@asti.ch

B. C.

Sous la direction de Dominique Wolton, le numéro 49 d'*Hermès* fait le point sur la traduction et la mondialisation. Ce numéro vise à faire

comprendre en quoi la traduction constitue « une clé essentielle pour déchiffrer le monde de plus en plus complexe dans lequel nous vivons ». Les auteurs atteignent leur but en explorant les thèmes suivants : la traduction à l'heure de la mondialisation ; traduction, conceptualisation, communication ; les enjeux politiques de la traduction dans les relations internationales ; et traduction, plurilinguisme et diversité culturelle. Un numéro fort édifiant et enrichissant à ne pas manquer.

B. C.

Pour terminer sur une note palpitante, le numéro 214 de la revue *Traduire* nous propose un article sur la traduction à Interpol. L'auteure, Muriel Millet, brosse un tableau de l'organisme créé en 1923, qui compte 186 pays. Elle trace le portrait de ses services linguistiques et nous explique la nature des travaux qui y sont effectués. Nous apprenons que 60 % des travaux proviennent de notices qui servent à échanger des renseignements policiers sur des individus recherchés

pour des infractions graves, des personnes disparues, des cadavres non identifiés, d'éventuelles menaces et le mode d'opération des malfaiteurs. Les traducteurs, dont la tâche est loin d'être facile, disposent d'une panoplie d'outils qui les aident à comprendre en profondeur le texte à traduire afin d'être en mesure de s'exprimer comme des spécialistes de la question à traiter. Toujours dans le feu de l'action et dans l'immédiateté de l'actualité, les traducteurs travaillent souvent en situation d'urgence. L'antagonisme rapidité-qualité, l'autorévision, l'harmonisation et la normalisation de la terminologie, l'inégalité de traitement entre les langues constitue les principaux aspects de la problématique de la traduction à Interpol (www.interpol.int).

B. C.

**Marie-Hélène Cadieux
Brigitte Charest, trad. a.
Ruxandra Mihalache**

PAGES D'HISTOIRE

CHRONIQUE DIRIGÉE PAR PIERRE CLOUTIER

Frank Scott et Anne Hébert : convergences et divergences de la lettre et de l'esprit

Par Sherry Simon

Dans les milieux littéraires francophones du Montréal des années 1960, le poète, juriste et activiste F. R. Scott est une figure bien visible. Traducteur d'Anne Hébert et théoricien du littéralisme en traduction, il a marqué son temps au point de jonction des cultures canadienne et québécoise.

Sherry Simon est professeure au Département d'études françaises de l'Université Concordia.

Le critique Gilles Marcotte se souvient de sa présence familière : « Il me semble qu'il était presque toujours là, aux lancements des Éditions du Jour et de HMH. C'était l'époque. L'homme était grand et devait pencher la tête pour se mettre au niveau de la plupart de ses interlocuteurs. » (Marcotte, *Le Devoir*, 2002).

F. R. Scott a été une figure marquante de la vie politique et littéraire du Canada anglais. Socialiste, constitutionnaliste, plus tard conseiller

de Pierre Elliott Trudeau et père spirituel des politiques sur le bilinguisme officiel, Scott a laissé une forte empreinte sur le paysage politique. Poète moderniste, il a contribué au renouvellement de la poésie canadienne. Et Scott était aussi un important traducteur littéraire. En effet, il a été le premier poète canadien-anglais à faire de la traduction de la poésie canadienne-française une affaire sérieuse.

Scott traversait la ville régulièrement pour se rendre à des

lancements chez d'importants éditeurs francophones. Or, il a aussi inauguré par ses invitations un mouvement en sens inverse, tout à fait nouveau à l'époque. Des poètes francophones tels que Gaston Miron, Jean-Guy Pilon, Louis Portugais et Micheline Sainte-Marie ont été conviés à des « soirées bilingues » chez Scott, à Westmount. Scott était le premier écrivain anglophone important à manifester une telle ouverture d'esprit et inversement le premier

poète anglophone à être invité à des rencontres d'écrivains canadiens-français. (Voir l'important livre de Patricia Godbout, cité plus bas, pour une description détaillée de ces rencontres.)

Scott a commencé à publier des traductions de poèmes au début des années 1950. L'échange de lettres qui accompagne sa traduction du *Tombeau des Rois* d'Anne Hébert, publié sous le titre *Dialogue sur la traduction* (1970), montre bien le sérieux de son entreprise. Cette attention au détail ainsi que le ton à la fois pondéré et enthousiaste que chacun emploie pour remercier l'autre constituent sans doute les aspects les plus impressionnants de l'échange. Scott y affirme la priorité du texte original, un choix qu'il définira plus tard comme le parti pris du « poème unique » : « Lorsque je traduis, je cherche à modifier le poème le moins possible, et à le laisser s'exprimer par lui-même dans l'autre langue. J'adopte donc une perspective littérale, plutôt que d'offrir une version personnelle; le résultat doit être un poème en deux langues, plutôt que deux poèmes similaires » (Je souligne, Scott 1962, p. 9). Scott ne cherche pas à produire des poèmes en anglais qui puissent tenir la place des poèmes originaux. Il souhaite que quand les poèmes se trouvent côte à côte, le fossé entre les pages révélera la distance entre les sensibilités poétiques. C'est l'original qui est le poème. La traduction reste toujours secondaire et ainsi quelque peu inférieure au poème.

Le poids du langage

Pourquoi avoir fait ce choix? La méthode de traduction de Scott tient à la fois à son tempérament créateur et à sa sensibilité politique. Avocat constitutionnaliste et l'un des poètes modernistes les plus accomplis du Canada, Scott est habitué au pouvoir des mots. Légiste, il sait mesurer tout le poids du langage, et respecter le caractère particulier des formulations originales. Esprit exigeant, il considère qu'une traduction ne peut jamais être entièrement

achevée. *Le Dialogue* rassemble les trois versions du poème d'Anne Hébert que Scott a produites, et trace l'évolution de l'une à l'autre. Mais la dernière version n'est pas donnée comme définitive. L'inachèvement n'est ni un aveu d'incompétence ni un échec. Il s'agit plutôt de l'expression de la démarche toujours incomplète de la créativité elle-même.

Le labeur du traducteur n'est pas sans avoir ses effets sur la poète. Dans l'une des lettres qu'elle adresse à Scott au cours de la correspondance que les deux partenaires ont entretenue tout au long du processus, Anne Hébert décrit sa réaction face aux versions anglaises de Scott. La traduction, écrit-elle, la ramène à la « nuit » de l'inspiration, au moment de « grâce » qui a donné lieu au poème, et qui maintenant se donne à la vue. Poète et traducteur suivent ensemble ce chemin de retour. Devant les potentialités de sens ouvertes par la traduction, l'original vacille. La traduction révèle l'inachèvement de toute création, mais cet inachèvement est le garant de la créativité même de la traduction.

La poésie de Scott est très différente de celle d'Anne Hébert. Scott est l'auteur d'une poésie limpide, moderniste, sans artifices, qui verse souvent dans la parodie et la critique sociale. La sensibilité de cette poésie anglo-américaine se situe à des années-lumières de la poésie toute intérieure, tourmentée, d'un Saint-Denys-Garneau ou d'une Anne Hébert. Traduire Hébert est donc une manière pour Scott de se projeter dans un monde imaginaire très éloigné du sien, un monde d'intensité émotive. Mais il est aussi attiré par le cri de révolte contre l'atmosphère étouffante de l'autoritarisme et de l'esprit de clocher qui prévaut au Québec.

Distance et différence

Mais il faut croire que c'est davantage la distance que l'affinité qui domine dans le rapport entre Scott et la poésie d'Anne Hébert, la différence plutôt que le partage. Ceci se confirme par le parti du littéralisme, le refus de prendre possession du poème. En intervenant

le moins possible, Scott marque la distance qui sépare les individus, les sensibilités, les traditions poétiques et les contextes socio-politiques à l'époque.

Souvent méprisé, le littéralisme peut, dans certaines traditions, correspondre à une sorte d'idéal. Dans le sillage de Walter Benjamin, George Steiner avance que la traduction littérale constitue la forme de traduction la plus difficile, voire la plus désirable : « conçus avec rigueur, [la version interlinéaire, le mot à mot] incarnent une compréhension et une reproduction totales, une transparence absolues entre les langues », qui rappelle le rêve ancien de l'humanité, aspirant à un langage universel (Steiner 1978, p. 287). Qui dit littéralisme dit désir de résister à l'intervention, d'éviter d'imposer des interprétations ou des associations extérieures. Le littéralisme manifeste un refus poli de prendre contrôle de l'autre texte, de le soumettre à un travail de projection, d'assimilation ou d'appropriation.

Est-ce là la perspective idéaliste où s'inscrit le travail de Scott? Au-delà des considérations esthétiques, il faut rappeler les conditions politiques très difficiles, très divisées, de l'époque. Scott n'appuyait pas les nationalistes québécois, même s'il les avait longtemps fréquentés. Ses positions comme avocat constitutionnaliste, fondées sur l'égalité de deux nations au sein de la confédération (positions dont Pierre Elliott Trudeau fera son cheval de bataille et qu'il cristallisera dans les politiques officielles), l'empêchent d'être tout à fait sensible à l'état d'esprit du Québec. Ses traductions littéraires confirment tout autant la distance entre les communautés qu'elles n'indiquent le désir d'une convergence.

C'est en grande partie grâce à Scott que le programme de subvention à la traduction littéraire a été instauré au Canada. Sa conception des avantages « nationaux » de la traduction littéraire constitue depuis les années 1970 et encore aujourd'hui la politique et la pratique établies au Canada.

Il serait injuste de conclure que le littéralisme de Scott mène à l'impasse et que Scott n'a aucune

descendance. Le respect de « la lettre » et « l'éthique de l'altérité » deviendront, de fait, pour une nouvelle génération de traducteurs et surtout de traductrices féministes une source d'inspiration. Pour Kathy Mezei, le littéralisme n'est pas seulement une position morale, mais il est à la source du « lyrisme frappant » présent dans les versions de Scott. La théoricienne et traductrice Barbara Godard s'inscrit elle-même au nombre de ceux influencés par Scott et engagés dans une forme renouvelée de littéralisme. Elle interprète cette attention à la lettre de l'original comme une position éthique conférant la primauté à l'original.

Cependant, il est difficile de ne pas voir dans le littéralisme de Scott une indication des limites de la traduction dans le contexte d'un conflit idéologique. La traduction « froide » pratiquée par Scott souligne les efforts de transcender les différences de l'époque, mais rappelle du même coup l'existence persistante du gouffre qui sépare les collectivités. ☞

Références

- GODARD, Barbara, « French-Canadian Writers in English Translation », *Encyclopedia of Literary Translation into English*, Ed. Olive Classe, London, Fitzroy Dearborn Publishers, 2000, 477-82.
- GODBOUT, Patricia, *Traduction littéraire et sociabilité interculturelle au Canada (1950-1960)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2004.
- MARCOTTE, Gilles, « Frank Scott, traducteur », *Le Devoir*, 17 février 2002, D3.
- MEZEI, Kathy, « The Scales of Translation : the English-Canadian Poet as Literal Translator », *University of Ottawa Quarterly* 54.2 (1984), 63-84.
- SCOTT, F. R., « The Poet in Quebec Today », *English Poetry in Quebec*, Ed. John Glassco, Montréal, McGill University Press, 1965, 43-49. *The Making of Modern Poetry in Canada : Essentials Articles on Contemporary Canadian Poetry in English*, Ed. Louis Dudek and Michael Gnarowski, Toronto, Ryerson, 1967.
- SCOTT, F. R., traducteur, *St-Denys Garneau & Anne Hébert*, Vancouver, Klanak Press, 1962 (1978).
- SCOTT, F. R., *The Collected Poems of F.R. Scott*, Toronto, McClelland and Stewart, 1981.
- SCOTT, F. R., traducteur, *Poems of French Canada*, Burnaby, Blackfish Press, 1977.
- SCOTT, Frank et Anne Hébert, *Dialogue sur la traduction : À propos du « Tombeau des rois » vol. 7*, Montréal, éditions HMH, 1970, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2000.
- SIMON, Sherry, *Translating Montreal : Episodes in the Life of a Divided City*, Montréal, McGill-Queens University Press, 2006, *Traduction française à paraître chez Fidès*, 2008, trad. Pierrot Lambert.
- STEINER, George, *After Babel : Aspects of Language and Translation*, New York, Oxford University Press, 1975.

Le tour du monde en 100 mots

Sur un accompagnement de Duke Ellington

par Didier Lafond

Rétrospectif, introspectif... et festif, tel se veut le présent numéro. Je vous invite à une rêverie musicale où sonorités exotiques, cosmogonies, mythologies et légendes s'interpellent.

Isfahan (capitale de l'empire perse entre le XVI^e et le XVIII^e siècle)

Depuis l'Antiquité, les peuples d'Eurasie étaient reliés par des circuits dans lesquels transitaient marchandises, hommes et idées. En 1877, le géographe allemand Ferdinand von Richthofen forge le concept *Die Seidenstraße* [la route de la soie] qui cristallise l'existence de ces multiples réseaux d'échange, qui s'étendent de l'Asie mineure à la lointaine Mongolie, où épices, pierres précieuses, savoirs, mythes et idées côtoient esclaves, seigneurs et concubines. Depuis plus de deux millénaires, contes et affabulations se nourrissent de faits historiques déformés se racontent en mille et une langues, du grec au sodgien, de l'ouïgour au mandarin.

Caravan

Laissons derrière nous les royaumes des califes, prenons une dernière *gurfa* [arabe – quantité d'eau qui tient dans le creux de la main] au *qamus* [persan – puits si abondant que le seau y disparaît], harnachons donc nos chameaux, qu'ils soient de simples *gurgur-shaa* [chameau de bât docile, un des 43 mots désignant ces vaillants vaisseaux du désert, en somali] ou de capricieuses *nakhur* [persan – chamelle qui ne donne pas de lait si on ne lui chatouille pas les narines] et menons notre

caravane [du persan *karwân*, peut-être du sanskrit *karabha*, chameau] ethno-linguistique à la découverte de ces *terrae incognitae* des temps anciens. La Chine s'ouvre au monde extérieur au II^e siècle avant J.-C., avec la soie, mais la tradition chinoise rapporte la visite de l'empereur Mu à la reine de Saba au X^e siècle avant J.-C., thème qui sera repris dans le plus ancien roman chinois : *la Chronique du Fils du Ciel Mu*. Vers la fin du I^{er} siècle après J.-C., un marchand macédonien tente de faire un relevé systématique de la route qui relie la Méditerranée au pays des *Sères* (la Chine). À ces axes concrets se sont greffées les routes imaginaires que véhiculent les mythes par osmose entre les différentes civilisations : les besaces de nos chameaux ne recèlent pas uniquement des pierres précieuses ou du thé, ce sont de véritables matrices à légendes. Gog et Magog, les géants du Livre d'Ézéchiel vivent au-delà de la Grande Muraille. Pendant des siècles, des envoyés des cours sont en quête d'absolu : qu'il s'agisse des chevaux célestes issus de la jument et du dragon, des arbres à soie, d'un homme volant dénommé Bouddha, des cités utopiques, des cynocéphales (hommes à tête de chien), ou des *sciapodes*, étranges personnages au pied unique et disproportionné, un mythe issu d'une observation bien réelle d'une posture de yoga pratiquée par les sages des Indes lointaines. Christophe Colomb part découvrir Cipango, le Japon fabuleux de Marco Polo. Alexandre le Grand côtoie Gengis Kahn ou Ibn Fadlan, parti en 921 en ambassadeur de Bagdad pour visiter les tribus turco-mongoles et réactiver un axe commercial passant au nord de la mer Caspienne. Lui aussi succombe au pouvoir de la

légende de Gog et Magog, que l'on retrouve sous les noms de *Djudj* et *Madjudj* dans le Coran.

Lush Life

Comme tous les objets exotiques, la soie répond aux désirs de luxuriance des cours européennes, se tisse en symboles et signes de pouvoir : les patriciennes romaines la portaient déjà ; elle sert à payer les « tributs » impériaux et à faire des cadeaux aux rois. Dans la Chine ancienne, elle ne se négocie pas avec des étrangers : les ambassadeurs qui reconnaissent la suzeraineté du Fils du Ciel lui font des présents ; en retour, celui-ci leur offre des rouleaux de soie. En 98 apr. J.-C. la Chine envoie même un ambassadeur, Gan Ying, au pays *Ta-ts'in* (Rome). En 166, l'ambassade dite d'Antonin part pour la Chine. Pendant treize siècles, mis à part quelques aventuriers et voyageurs téméraires et malgré l'omniprésence dès le VII^e siècle de commerçants musulmans qui contribuent à propager la culture de l'Islam, il faut attendre le XII^e siècle pour que les Européens reprennent le chemin du lointain Orient. Le franciscain Guillaume de Rubrouck, diplomate et grand découvreur, est envoyé par saint Louis à la cour des Mongols en 1253. À Karakorum, capitale mongole, il retrouve une colonie de quelques 4 000 étrangers, Européens et Sarrasins entre autres. Comment se comprend-on ? En latin entre gens d'église, en arabe et en syriaque (langue sémitique parlée par les premiers chrétiens de Perse, fort répandue sur les routes de la soie et encore utilisée de nos jours par les assyro-chaldéens d'Irak), langues dans lesquelles le roi des Francs a fait traduire ses lettres. Plus tard, Marco Polo y apprendra le tartare, l'ouïgour, le persan et l'arabe. Et ce sont les Jésuites, au

XVI^e siècle, qui ramènent en Europe de véritables connaissances sur la Chine.

Take the A Train

La deuxième moitié du XIX^e siècle voit l'avènement de nouveaux réseaux de communication : les voies ferrées — le Transsibérien, le Transcaucasien, le Grand Central asiatique, axes qui contrastent avec les pistes caravanières. Dans les plaines de Sibérie, un *shaman* [probablement du toungouze *aman* « moine »] vint s'asseoir autour de mon feu. Quel est l'objet de ta quête, Étranger ? « Je cherche des mots rugueux pour nos aventuriers, des mots ensorceleurs et suaves pour nos courtisanes, des mots sages et forts pour les puissants qui nous dirigent », lui dis-je. Enfourche mon *usqar* ailé [khakasse, Sibérie — prendre quelqu'un sur son cheval], je t'emmène au pays des mots-esprits, le royaume où toutes les langues du monde, de *ton* monde, se comprennent, me lança-t-il, les yeux *maka-hakahaka* [hawaïen — les yeux profondément enfoncés dans les orbites], en passant dans la sphère *altjiranga mitjina* [arunta, Australie — la dimension hors du temps des rêves]. Nous rencontrâmes des spectres indonésiens de Sumatra, un *keblak* [un coquelût fantôme qui, la nuit, effraie les gens par le bruit de ses battements d'ailes] acoquiné avec un *kuntlanak* [fantôme prenant l'apparence d'une jolie femme pour séduire les hommes, mais qui a un large trou dans le dos] qui s'en allaient *aradupopini* [tulu, Inde — en marchant bras dessus bras dessous] à un banquet de sabbat divinatoire présidé par un Écossais des highlands qui pratiquait le *taghairm*, technique où le sage suprême, revêtu de la peau d'un jeune bœuf, tire son savoir des méditations inspirées par les esprits qui hantent les lieux désertiques où il

s'était retiré. Le bœuf se fit mouton et le Conseil se livra à l'art divinatoire persan *ustukhwan-tarashi* qui consiste à lire l'avenir à partir d'une omoplate de mouton. Je vais t'apprendre à lire dans les yeux et les mains de tes semblables, poursuivit le mage céleste. Si tu peux dire à l'élue de ton cœur *Rainen no kono hi mo issho ni waratteiyoh* [japonais — au même moment l'année prochaine, nous rirons ensemble], il faut cependant te méfier du vent d'automne — *aki ga tatsu* [perte mutuelle d'amour; littéralement : le vent d'automne commence à souffler]. Si tu te sens alors *termangu-mangu* [indonésien — triste et désarmé], tu peux te laisser aller au désespoir — le *Weltschmerz* allemand (la douleur du monde) ou pratiquer le *sanud* [persan — exercice de l'esprit sur un sujet sans intérêt]. Dans le monde, tu rencontreras des menteurs qui *nimaijita o tsukau* [japonais — qui parlent avec deux langues], des ambitieux qui *zhengquan-duoli* [chinois — qui se battent pour le pouvoir et courent après le profit], des avides qui convoiteront tes biens à la manière *Tingo* [rapanui, langue de l'île de

Pâques — en empruntant les affaires d'un ami jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien chez lui], ou des impénitents *Ai jiao de maque bu zhang rou* [chinois — Les hirondelles qui gazouillent beaucoup ne grossissent pas]. Avant de te quitter, je vais t'enseigner une ruse persane : dans le monde que tu fréquentes, tu rencontreras des *tutu'i pas ayina* [quelqu'un qui s'assoit derrière un miroir pour apprendre à un perroquet à parler en lui faisant croire que c'est son semblable qui prononce les mots]. Malgré les imperfections de ton monde, applique-toi à voir la beauté de l'Univers, tu ressentiras une joie profonde en vivant en l'état *uttori* [japonais — être enchanté par l'élégance d'une chose], et malgré l'éphémère du vécu *yoin* [écho de la sensation une fois que ce qui l'a provoquée a disparu] souviens-toi de ce que tu ressens en vivant le *yugen* [conscience d'un univers qui déclenche des émotions trop profondes et mystérieuses pour être décrites par des mots]. Puis, il prit congé en citant un vieux



proverbe chinois « *ruo xin bu, maile wu; mai gua kou, mei liang dou* » [si vous croyez à la divination, vous finirez par vendre votre maison pour payer les devins.]. Ayant prononcé ces mots, il disparut à la manière *Allahaismarladik* [wageman, langue d'Australie — partir sans dire où l'on va].

Le *bagabaga* [tulu, Inde — crépitement d'un feu] de mon feu de camp faiblissait et le sable des plaines faisait entendre ses ondulations *desir* [malais — son du sable poussé par le vent] annonçant que

l'heure de reprendre ma route était arrivée. Mes chameaux reprirent leur pas *chonggang-chongget* [malais — se pencher en avant et se redresser régulièrement] et songeur, je pensais à toutes ces légendes et récits qui continueront de nous émerveiller, de tout temps, *kal* [hindi — peut signifier hier ou demain] comme *parson* [pendjabi — désigne soit avant-hier, soit après-demain].

In a Sentimental Mood

Sous les cieux d'Aden, où a séjourné Arthur Rimbaud, qui chantait les voyelles aux reflets d'Orient — qui sait —, les notes évanescences d'*African Flower* se sépalsent et pétillent dans mon verre. Aloha [hawaïen — meilleurs vœux] Bon anniversaire, *Circuit!* 🎹

Références : JACOT de BOINOD, Adam, *Tingo*, drôles de mots, drôles de mondes, collection 10/18. HUYGHE, Édith et François-Bernard HUYGHE, La route de la soie ou les empires du mirage, Petite bibliothèque Payot. Duke Ellington pianos solos, Sir Roland Hanna Promenade with DUKE, Michel Petruccianni, piano solo.

Incidences terminologiques de l'adoption de normes internationales d'information financière et d'audit par le Canada

Par Marc Giard, CA

Le Canada est en voie d'adopter les Normes internationales d'information financière (« normes IFRS », pour *International Financial Reporting Standards*) aux fins de la comptabilité des « entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes »¹ et les

Normes internationales d'audit (« normes ISA », pour *International Standards on Auditing*) aux fins de la vérification des informations financières. Or, les normes de comptabilité et de certification sont source d'uniformisation du vocabulaire utilisé par les professionnels comptables. En conséquence, ces changements auront vraisemblablement des incidences sur la langue comptable canadienne,

car les traductions françaises des deux ensembles de normes internationales comportent des différences terminologiques importantes par rapport à la version française des normes canadiennes actuelles.

Au-delà du bouleversement des habitudes, ces différences terminologiques n'ont pas toutes les mêmes conséquences. Certaines ne suscitent guère de réaction : la nouvelle appellation figurait déjà

dans le *Manuel de l'ICCA* à côté du canadianisme traditionnel. Pensons à « mise en équivalence » pour « comptabilisation à la valeur de consolidation » et à « méthodes comptables » au lieu de « conventions comptables ». Quelques cas se prêtent d'ailleurs à la controverse du fait que des anglicismes sont en cause. Tantôt la nouvelle appellation constitue une solution plus heureuse

Marc Giard, CA, est traducteur-réviseur à l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

que celle qui prévalait, tantôt elle porte plutôt à confusion. Voyons quelques exemples.

Un revenant : audit

De ces changements, celui qui fait le plus de remous est sans doute le retour d'« audit »², et de ses dérivés « auditer » et « auditeur », auxquels les diverses autorités canadiennes et québécoises avaient préféré « vérification », « vérifier » et « vérificateur » dans les années 1970. Ironiquement, « audit » est un mot du français du XIII^e siècle, réapparu dans notre langue par le biais de l'anglais au milieu du XX^e siècle, après une longue éclipse. Depuis, son usage s'est solidement implanté dans d'autres aspects de la vie de l'organisation — gestion, informatique, qualité, environnement, normes ISO —, de sorte qu'il serait vain de s'y opposer lorsqu'il est question des comptes, premier domaine où le terme a été utilisé. Bref, il y a pire comme anglicisme.

Autres anglicismes

En comptabilité, la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, par exemple, emprunte directement à l'anglais le terme *goodwill* pour désigner l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de la part de l'entité acheteuse dans les éléments de l'actif net de l'entité acquise. Au Canada, le terme avait été traduit de diverses façons au fil des ans, la plus récente étant « écart d'acquisition », équivalent retenu parce qu'il était également utilisé en France. L'IFRS 3 ayant été traduite en Europe, il est paradoxal que son traducteur n'ait pas repris cette solution.

En vérification — pardon, en audit — le terme anglais *audit procedure* s'entend d'un moyen que l'auditeur prend afin d'obtenir des éléments probants pour atteindre les objectifs de sa mission. Un tel moyen utilisé pour atteindre un résultat est un procédé, et non une procédure, laquelle est plutôt une

série de procédés. C'est donc à juste titre qu'*audit procedure* est traduit par « procédé de vérification » dans les normes canadiennes actuelles. En revanche, « procédure d'audit », d'usage courant en Europe, bien que calqué sur l'anglais, a été retenu aux fins de la traduction des normes ISA.

Un anglicisme menacé par les IFRS ?

Il se pourrait par ailleurs que l'adoption des normes internationales contribue à déloger un certain nombre d'anglicismes. Ainsi, les comptables canadiens utilisent depuis longtemps, sous l'influence de l'anglais *to capitalize*, le verbe « capitaliser » pour désigner l'action d'inscrire un coût à l'actif (plutôt que de le passer en charge). Pourtant, l'actif qui résulte la plupart du temps de cette action s'appelle une immobilisation et non une capitalisation — « immobiliser » est synonyme de « capitaliser ». En outre, il y a polysémie : le *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* (Louis Ménard et coll.) attestant trois autres sens pour « capitaliser ». Or, les normes IFRS utilisent plutôt « inscrire à l'actif », l'usage de « capitaliser » en ce sens étant inexistant à l'extérieur du Canada. Il reste à voir si cet état de fait entraînera l'extinction du canadianisme critiqué.

Noms des états financiers : pourquoi ce fouillis ?

En comptabilité canadienne, à l'exception du bilan, les différents états financiers s'appellent tous — comme il se doit ! — « état » (des résultats, des bénéfices non répartis, des flux de trésorerie). Mais, dans les normes IFRS, les mêmes états financiers s'appellent respectivement « bilan », « compte de résultat », « état des

variations des capitaux propres » et « tableau des flux de trésorerie »³. Ces termes viennent tout droit de la comptabilité française, où, traditionnellement, on parlait de « comptes » ou de « documents de synthèse » plutôt que d'« états financiers ». De là l'apparente incohérence entre le nom du tout et celui de ses parties. Par ailleurs, il ressort de ce contexte que les appellations canadiennes sont vraisemblablement calquées sur l'anglais (*financial statements, statement of earnings/retained earnings/cash flows*). Elles ont toutefois le mérite de constituer un ensemble terminologique relativement cohérent. Cela dit, il est actuellement question de modifier la norme IAS 1. Les noms des états financiers seraient alors appelés à changer.

Comptabilité d'exercice ou d'engagement ?

Toujours sous l'influence française, les normes IFRS parlent de la méthode de la comptabilité d'engagement pour désigner la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire, la méthode fondée sur le rapprochement des produits et des charges plutôt que sur les seuls encaissements et décaissements. Il ne

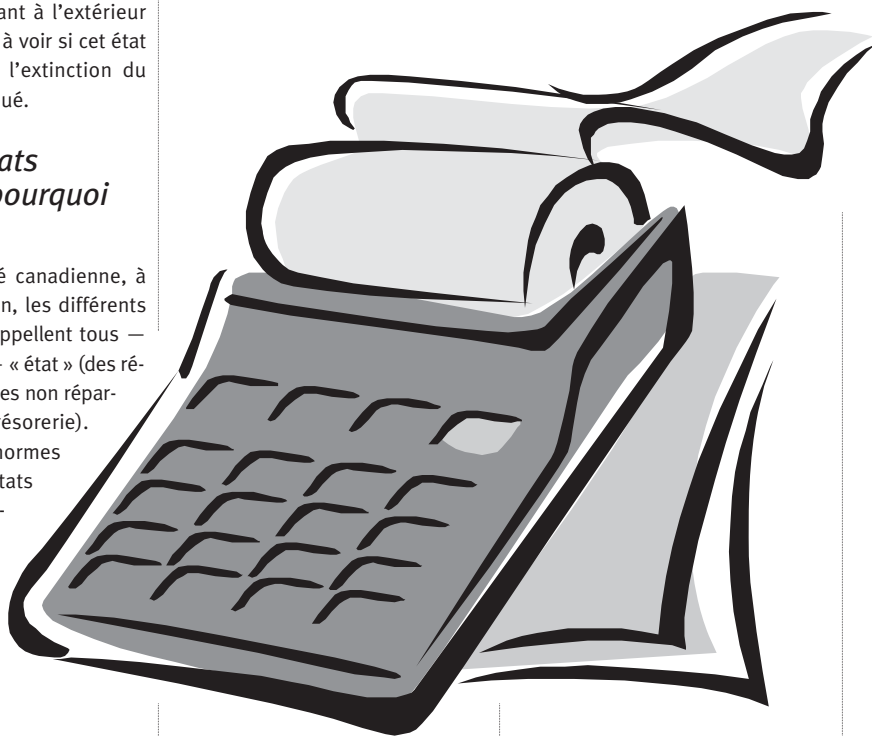
faudra pas la confondre avec la comptabilité d'engagements, ou comptabilité budgétaire, utilisée pour le suivi des crédits budgétaires dans le secteur public, qui consiste à enregistrer les dépenses au moment de l'engagement budgétaire (passation de la commande) plutôt qu'à la réception du bien ou du service.

Devant de tels bouleversements, il reste à souhaiter que l'expertise canadienne en matière de traduction comptable soit davantage mise à contribution, de sorte que mondialisation et uniformisation puissent aller de pair avec francisation.

1. Il s'agit grosso modo des sociétés cotées en bourse, de certaines sociétés d'État et des institutions financières.

2. Le Conseil des normes de vérification et de certification du Canada a d'ailleurs cru bon de publier une mise au point sur la question. Le lecteur désireux d'en savoir davantage sur le terme « audit » et son utilisation aura intérêt à consulter ce bulletin, accessible en ligne (www.cncv.ca/client_asset/document/3/8/8/2/7/document_E3A401EC-EEBD-72DE-8AA51927DF1A11A9.pdf).

3. Norme comptable internationale 1 (IAS 1), Présentation des états financiers, paragraphe 8.



La dictée : une méthode de travail méconnue

Pendant mes études, j'entendais parler de la dictée comme d'une méthode de travail dépassée que seuls les traducteurs réfractaires à l'informatique utilisaient. Aujourd'hui, je ne pourrais plus m'en passer ! Pas plus que je ne me passerais de mon ordinateur, d'ailleurs.

Par Annie Baillargeon

La dictée est une méthode de travail en traduction, c'est une façon différente de penser son premier jet. Avec l'arrivée des logiciels de reconnaissance de la voix et des dictaphones électroniques, la dictée s'informatise.

Pour la petite histoire, la dictée remonte à bien longtemps puisqu'on en trouve mention dans l'histoire de la traduction de la Bible. À l'époque, les traducteurs recouraient souvent aux services de copistes pour mettre leurs traductions par écrit. Certains ne devaient même pas savoir écrire eux-mêmes. Bien sûr, cette réalité est très loin de la dictée en traduction aujourd'hui.

La dictée telle que nous la connaissons de nos jours vient de la volonté du traducteur de se concentrer sur la traduction elle-même en se déchargeant de la transcription. Elle est arrivée au Canada, au Bureau de la traduction, en 1953, sur l'inspiration des méthodes utilisées par les services de traduction des Nations Unies à New York. (Delisle : p. 153).

Avantages et inconvénients

Les avantages de la dictée sont multiples : rapidité, hausse de la productivité, vivacité du style, cohérence accrue du texte et recul

par rapport au texte au moment de la révision, pour ne nommer que ceux-là. On peut ajouter que le traducteur qui utilise le dictaphone n'a plus à faire de mise en forme ni à connaître à fond tous les logiciels de ses clients. Cette tâche peut alors être confiée à des transcriptrices (puisque ce sont surtout des femmes). Cet argument ne s'applique toutefois pas à ceux qui utilisent des logiciels de reconnaissance de la voix. Mais les premiers comme les seconds n'ont plus à se préoccuper de la grammaire ni de l'orthographe pendant la dictée (ou ont moins à le faire), ce qui leur permet de se concentrer sur le transfert linguistique, l'adaptation, le style. De plus, l'économie de temps permet au traducteur de consacrer davantage aux recherches et à la documentation. Enfin, dans un autre ordre d'idées, la dictée peut être une solution ergonomique avantageuse pour le traducteur.

L'avantage le plus cité est sans doute l'augmentation de la rapidité et du coup, la hausse de la productivité. En effet, comme on parle plus vite que l'on écrit, il est plus rapide de dicter que de taper. Le débutant en doutera peut-être et, de fait, il risque d'arrêter fréquemment l'enregistrement, de reculer, de se reprendre, de perdre le fil de sa phrase, mais le mécanisme cognitif de la dictée s'acquiert assez rapidement et bientôt, le traducteur raffinerait sa technique et gagnerait beaucoup en

efficacité. Pour moi, l'adaptation a duré deux semaines. J'ai bien sûr perfectionné ma technique par la suite, mais très vite, j'ai été à l'aise.

De plus, comme le traducteur n'a plus à se préoccuper de la grammaire, de l'orthographe, de la frappe ni de la mise en forme pendant son premier jet, il est davantage concentré sur la traduction dans son ensemble, et son style s'en trouvera plus harmonieux, plus naturel. « Une traduction faite au dictaphone se dégage plus facilement de l'original et gagne donc en vivacité. La parole est une épreuve : il faut prononcer une phrase pour en éprouver la cohérence, l'élégance, l'équilibre. » (Gouanvic : p. 254-255)

Ce phénomène s'observe d'ailleurs aussi à l'échelle du texte. Grâce à la rapidité accrue, à l'entraînement de la mémoire ou au fait qu'on se concentre davantage sur le texte que sur la forme, la traduction dans son ensemble gagne en cohérence. Au fur et à mesure qu'il progresse dans sa traduction, le traducteur prend en note sa terminologie et les tournures récurrentes. Il peut ainsi veiller à l'uniformité terminologique et garder en tête le fil conducteur du texte. Au besoin, il lui sera aussi facile d'apporter les corrections nécessaires à l'étape de la révision.

Personnellement, j'ai remarqué une grande amélioration dans la qualité de mes textes peu après

m'être mise à la dictée. Je suis devenue plus consciente de chaque phrase en tant que tout, et mon style est devenu plus idiomatique, plus élégant. J'ai vite acquis le réflexe de dicter soigneusement afin de produire dès le départ une traduction presque finie. La révision me permet ensuite de polir le tout.

La révision

Pour le traducteur dicteur, la révision est un incontournable qui ne peut se faire à la hâte ni au fur et à mesure. D'ailleurs, c'est peut-être l'une des clés de la qualité des traductions dictées. Quand il relit son texte, le traducteur dicteur a, à mon avis, un plus grand recul que son collègue qui tape sa traduction. Il peut donc y jeter un regard presque neuf et améliorer encore grandement sa traduction. Dans certains cas, la révision est même confiée entièrement à des réviseurs. Les dicteurs ne revoient alors pas leur texte au-delà du premier jet dicté, et le polissage du texte incombe au réviseur. Ce n'est toutefois pas la formule la plus courante.

En outre, il convient de mentionner que les transcriptrices maîtrisent généralement très bien la langue et ne laisseront que très peu d'erreurs de grammaire et d'orthographe à corriger à la relecture, et comme celles-ci seront le fait des transcriptrices plutôt que du traducteur, ce dernier aura plus de facilité à les repérer que s'il

s'agissait de ses propres erreurs. Il est souvent plus facile de corriger les fautes d'un autre que les siennes.

Pour ceux qui utilisent la reconnaissance vocale, toutefois, la révision nécessitera peut-être une attention accrue et un peu plus de temps. Néanmoins, la reconnaissance de la voix reste très avantageuse pour les cabinets de traduction. En fait, c'est sans doute l'avenir de la dictée, puisque avec la reconnaissance de la voix, *exit* la transcription et l'étape supplémentaire. C'est dommage parce que les transcriptrices sont un atout pour les traducteurs et que les logiciels de reconnaissance de la voix ne les surpassent pas, mais on peut s'attendre à ce qu'ils s'améliorent encore, à ce que dans une dizaine d'années, ils deviennent incontournables.

Au chapitre des inconvénients, il faut certes tenir compte du fait que la dictée crée une étape supplémentaire si l'on utilise le dictaphone et des services de transcription, mais en règle générale, le gain en rapidité est tel qu'en bout de ligne, la dictée fait augmenter suffisamment la productivité pour justifier l'embauche de transcriptrices. Pour la reconnaissance vocale, il faut prévoir une période d'adaptation pendant

laquelle le logiciel « apprivoise » son dicteur ou, pour renverser l'image, le dicteur « entraîne » son logiciel. De nos jours, il existe toutefois des logiciels très performants qui parviennent en quelques heures à bien décoder la voix du dicteur et ses particularités.

Par ailleurs, cette technologie a un coût. Il faut se procurer le matériel nécessaire. Différentes entreprises se font concurrence à ce chapitre. En gros, il y a deux options principales : la reconnaissance de la voix ou le dictaphone (et des services de transcription).

Quoi qu'il en soit, la dictée est une méthode de travail qui gagnerait à être redécouverte en traduction. À mon avis, il vaudrait la peine que les universités s'intéressent d'un peu plus près à cette méthode pour l'étudier, l'enseigner et la faire connaître. La littérature sur le sujet est bien peu abondante. Qu'attendons-nous pour inclure la dictée dans le coffre à outils du traducteur ?

DEUSLE, Jean, *La Traduction raisonnée, 2^e éd. revue et augmentée, avec la participation d'Alain René, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Pédagogie de la traduction », n° 1, 604 p.*

GOUANVIC, Jean-Marc, « Esquisse d'une méthode de traduction au dictaphone », *Meta/Meta, Volume 21, numéro 4, décembre 1976, p. 252 - 255*



Terminotix Inc.

*Des produits pour répondre à vos besoins
ou compléter vos outils existants*

OTTAWA

240, rue Bank,
Bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2P 1X4
Tél. : +1-613-233-8465

MONTRÉAL

1751, rue Richardson
Local 6.101
Montréal (Québec)
H3K 1G6
Tél. : +1-514-989-9465

sales@terminotix.com www.terminotix.com

Félicitations à Circuit
pour ce 100^e numéro

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

The Advantages of Joining a Professional Order

By Barbara McClintock, C. Tr.

In this crazy, uncertain world, a profession is something you can hold onto. So why not get the most out of your education and make your passion for languages your profession! If you love languages, you may have decided to become a translator, a terminologist or an interpreter (conference or court). These language professionals have reserved titles (more on this later). The Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) is the largest association of language professionals in Canada (called an order in Quebec), with over 1,800 members. Governed by the province's *Professional Code*, OTTIAQ regulates the three professions and has a mandate to protect the public by enforcing rigorous standards and through its professional inspection program.

Many valuable benefits

As a new graduate entering the job market, you might find it useful to join a professional order in order to make contacts and receive tips and advice from more experienced colleagues. Job offers are posted on the OTTIAQ Website for members, who also receive e-mail notices about openings. If you want to work as a freelancer, you can have your contact information included in the online directory, accessible by the general public and potential clients.

There is also a separate online list for members specializing in the translation of official documents. In addition, OTTIAQ offers a variety of stimulating lectures and professional development courses, which are essential for acquiring or expanding your skills. And since the rates charged by members are not regulated, it is helpful to have access to the results of the surveys of rates and salaries that OTTIAQ conducts periodically.

Members and students registered with OTTIAQ also receive invitations to events such as the annual conference and International Translation Day. You can keep up to date on language-related activities and other news by reading *Circuit*, OTTIAQ's quarterly magazine. And don't forget that OTTIAQ's online discussion forum provides opportunities for networking with experienced translators.

Last but not least, membership in a professional order looks good on your résumé! There are few better ways to demonstrate the seriousness of your commitment to your chosen field.

Students

For students in translation or a related program, being registered with OTTIAQ is a good way to keep informed about internships and job openings. Also, students pay reduced fees. Many employers seek candidates through a professional order because they know that the

members have to meet certain standards. Employers may even require certification as a condition of employment.

Certification

Let's be frank. Many new translators start their careers by working on a freelance basis with little supervision. And many experienced English translators work alone, either by necessity or by choice. If you are a freelancer, a network of contacts can help you stay abreast of issues and new technologies in your areas of specialization, as well as help you target clients and retain them.

You say that joining OTTIAQ will only give you some letters after your name—C. Tr., C. Term., or C. Int.? In my first job, I worked as the sole translator in a professional services firm. The competitive business world understands the importance of credentials! More importantly, many employers and prospective clients value the training and recognition that membership in a professional order provides. My employer was pleased to pay my membership dues and allowed me time off to attend courses and the annual conference. This made me realize that I was a professional just like the accountants and lawyers for whom I worked. We should be proud of our profession!

Professional designations and letters after your name are a guarantee to clients that they have hired a certified professional. People who



practise a profession but who are not members of the professional order are not allowed to use the reserved title. The Order protects the public by providing a means of recourse, and it can also protect members in some situations. In a recent television program, *La Facture*,¹ about an unscrupulous person who subcontracted work to translators and then refused to pay them, the OTTIAQ syndic (director of discipline) stated that the Order can protect freelance translators if they themselves and their clients are members. However, if the client is not a certified professional, a self-employed worker's only recourse is through the court system.

For more information on joining, see the *Regulation respecting the terms and conditions for the issue of a permit* (C26, r.178.2.3) or the *regulation respecting equivalence standards for the issue of a permit* (C26, r.178.4.1) for people who have a diploma issued by an educational establishment outside Quebec. The following is a link to these Regulations on OTTIAQ's Website:
http://www.ottiaq.org/ottiaq_en_bref/reglements_et_normes_en.php

Insurance

As a member of the Order, you can take advantage of the group life, accident, health and disability insurance coverage offered to members at group rates. This is especially important if you are self-employed. OTTIAQ negotiates group insurance agreements at competitive rates.

The Quebec government requires that all OTTIAQ members purchase professional liability insurance. Under Regulation C-26, r.178.6 (*Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec*) (in French only), professionals must furnish security for their liability in case of errors or negligence committed in the practice of their profession.

Mentoring

OTTIAQ has set up a fast-track mentoring program to become certified, whether you are a salaried employee or self-employed. Your supervisor at work can act as your mentor. If you are self-employed, OTTIAQ can assign you a mentor. You then meet with your mentor, who will revise and evaluate your work on a regular basis. It takes about six months to complete the program, and certain conditions must be met.

In addition to being your reviser, a mentor can provide helpful advice and guidance for your chosen career path. A good mentor is worth his or her weight in gold!

Membership in OTTIAQ: Don't launch your career without it!

1. *La Facture*, Radio-Canada, "Pigistes et sans recours," April 17, 2007.

Des traductions pleines de sens...
qui ont aussi le sens des affaires!

www.deloitte.ca

514-393-5919

Deloitte.

Samson Bélair/Deloitte & Touche



Avocat(e)s – traducteurs / réviseurs

Heenan Blaikie

Heenan Blaikie est à la recherche d'un(e) traducteur (trice) pour rejoindre son équipe de Montréal. Il s'agit d'un second poste créé depuis le début de l'année pour répondre aux besoins croissants de sa clientèle. Idéalement, le (la) candidat(e) possédera une dizaine d'années – ou plus – d'expérience. Exceptionnellement, les candidat(e)s plus juniors pourront être considérés s'ils possèdent une expérience particulièrement intéressante.

De préférence, le (la) candidat(e) aura acquis son expérience en cabinet d'avocat, cabinet comptable, cabinet de traduction ou sera travailleur autonome. Il s'agit d'un poste de traducteur / réviseur de l'anglais vers le français dont les principales tâches seront la traduction dans les domaines des valeurs mobilières (en grande majorité), des contrats et du droit commercial. Le (la) candidat(e) devra être autonome, déterminé(e), avoir le souci du détail et la facilité à travailler en équipe.

Heenan Blaikie offre un milieu stimulant, des dossiers d'envergure, le soutien d'une équipe compétente et réputée ainsi que la chance d'acquérir une expérience hors pair et de participer à la croissance de l'équipe. Le cabinet offre également un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Vous possédez les qualités requises et êtes prêt(e)s à relever de nouveaux défis ? Faites-nous parvenir votre dossier en toute confidentialité. Les dossiers envoyés directement au client seront automatiquement réacheminés pour fin d'étude.

RECRUTEMENT JURIDIQUE
HANEY
LEGAL RECRUITMENT

ME CAROLINE HANEY, LL.M., LL.B., CRHA

1250, René-Lévesque Ouest, bureau 2200, Montréal (Qué.) H3B 4W8 • Tél. : 514.989.3100
caroline@haneyrecrutementjuridique.com www.haneyrecrutementjuridique.com

Soludoc

La solution intelligente au traitement linguistique de vos documents
Language solutions tailored to your needs

- ✓ Une entreprise familiale en expansion
- ✓ Une équipe dynamique et polyvalente
- ✓ Un service local et personnalisé de bout en bout
- ✓ Un souci de professionnalisme et de qualité sans égal
- ✓ Une large gamme de domaines de spécialité
- ✓ Une concentration anglais-français / français-anglais

Traduction | Révision | Adaptation

www.soludoc.com

Seules les candidatures fondées sur une expérience de plus de **10 ans** sont prises en considération.

$326\ 000 \div$
7,7 MILLIONS
 $= 1/24$

Un québécois sur 24 est
membre d'un ordre professionnel.
Vous en êtes un,
vous pouvez en être fier!
Les 45 ordres professionnels
sont là pour s'assurer
de la qualité des services
de tous les professionnels.
Parce qu'un titre, ça se mérite!



www.professions-quebec.org

LA FORMATION CONTINUE DE L'OTTIAQ

Des activités conçues expressément pour vous!

JE ME PERFECTIONNE



JE DÉCOUVRE



J'ENTREPRENDS



Consultez la section Formation continue dans notre site internet
www.ottiaq.org



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Financière Manuvie

www.manuvie.com Section carrières

Possibilités de carrière dans les secteurs de l'assurance et des services financiers

Allez de l'avant!

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Les indispensables

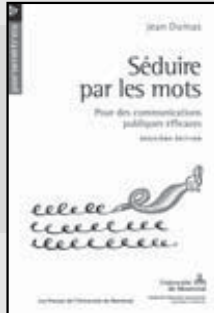
Le grand dictionnaire terminologique (GDT) et la Banque de dépannage linguistique (BDL) : des outils indispensables et faciles à utiliser, offerts gratuitement dans Internet. À mettre en signet pour y accéder rapidement!

Office québécois de la langue française

www.oqlf.gouv.qc.ca

Québec

Les Presses de l'Université de Montréal



SÉDUIRE PAR LES MOTS

Pour des communications publiques efficaces

Deuxième édition

En coédition avec la Faculté de l'éducation permanente — Formation à distance

www.pum.umontreal.ca

Université de Montréal

logiciels
documens
software

4000 rue Saint-Ambroise #278, Montréal, Canada, H4C 2C7
(514) 733-1095 1-888-619-9223 #105
Fax : (514) 733-2774 www.documens.com

Ne cherchez pas la qualité plus loin...

... vous la trouverez à Lexi-tech International, chef de file de la traduction au Canada, qui assure, depuis vingt ans, des services linguistiques de qualité à partir de ses cinq bureaux.

Joignez-vous à une grande équipe aguerrie, dynamique et professionnelle formée de 150 langagiers sur place et de 355 collaborateurs externes.

Atouts de Lexi-tech International :

- langues officielles
- services multilingues
- encadrement
- rétroaction ponctuelle
- plans de carrière
- avantages sociaux complets
- stabilité financière
- souplesse

Lexi-tech
International 20 ans

Site Web : www.lexitech.ca
Candidats : carrieres@lexitech.ca
1 800 567-2126



Magistrad
École de perfectionnement en traduction

François Lavallée, trad. a.
Directeur et formateur

Des formateurs de haut calibre pour

- apprendre,
- se perfectionner,
- se ressourcer.

Consultez la liste et le calendrier des cours à www.magistrad.com

L'assurance d'en avoir PLUS

Fière partenaire du programme responsabilité professionnelle de l'OTTIAQ.

La Capitale
assurances générales

Communiquez avec nous. Cabinet en assurance de dommages

1 800 644-0607

TRSB

Traductions Serge Bélair inc.
www.trsb.com

276, rue Saint-Jacques, bureau 900
Montréal (Québec) H2Y 1N3
tél. : 514 844-4682
télééc. : 514 844-5983

s-belair@trsb.com

Une collaboration professionnelle et amicale pour une publication vivante et pertinente.

mardigrafe

Bravo à l'équipe de Circuit pour son 100^e numéro!

www.mardigrafe.com

graphisme et impression

Bitexte ou TM?

Et pourquoi pas les deux?

TEXTBASE TM

Développé par MultiCorpora, concepteur de logiciels spécialisés pour les langagiers

MultiTrans 4

- > Alignement automatique et fiable des documents
- > Revalorisation de toutes vos traductions antérieures
- > Extraction d'unités de traduction allant d'un simple terme à des paragraphes
- > Traduction en contexte directement depuis votre éditeur de texte
- > Gestion et extraction intégrées de la terminologie
- > Accès sécurisé aux TM et à terminologie via Internet

Découvrez comment les entreprises, les organismes gouvernementaux et les langagiers du monde entier...



MultiCorpora

Amérique du Nord : 1-877-725-7070

Europe : +32 (0) 2 21 3 0020

www.multicorpora.com



exploitent le plein potentiel de
leurs TRÉSORS multilingues!

Ottawa

240 rue Bank, Bureau 600
Ottawa (Ontario) Canada K2P 1X4
Tél.: +1-613-233-8465

Montréal

1751 rue Richardson, Local 6.101
Montréal (Québec) Canada H3K 1G6
Tél.: +1-514-989-9465

sales@terminotix.com
www.terminotix.com

LogiTerm

analyse

SynchroTerm

extraction de lexique

Module d'extension Web

LogiTermWeb

terminologie
conversion

dépouillement

TransSearch



AlignFactory

AlignFactoryLight

concordancier
éditeur d'alignement

AlignRobot

MOTEUR DE RECHERCHE

bitextes

LogiTrans

alignement

prétraduction

Des produits pour répondre à vos besoins ou compléter vos outils existants

LogiTerm

Un outil de recherche pour votre terminologie, vos bitextes et vos archives plein texte. Inclut aussi des outils de traduction, de terminologie de conversion de données et d'alignement.

LogiTermWeb

Un outil de recherche Web pour votre terminologie, vos bitextes et vos archives plein texte. Inclut aussi une base de référence pour vos consignes internes ainsi que des outils de traduction, de terminologie, de conversion de données et d'alignement.

AlignRobot

L'outil d'alignement automatisé le plus robuste sur le marché. Un complément à votre outil de recherche plein texte.

AlignFactory

L'outil d'alignement automatisé le plus robuste sur le marché. Un complément à votre mémoire de traduction ou outil de recherche plein texte.

AlignFactoryLight

L'outil d'alignement automatisé le plus robuste sur le marché pour les travailleurs autonomes. Un complément à votre mémoire de traduction ou outil de recherche plein texte.

SynchroTerm

Un puissant outil de dépouillement bilingue pour extraire rapidement des termes et créer des fiches à partir de corpus bilingues.